BRP INC.

RAPPORT DE GESTION

POUR LE TRIMESTRE ET LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOS LE 31 OCTOBRE 2024



Table des matières

| Giossaire | 2 |
|---|----|
| Mode de présentation | 3 |
| Énoncés prospectifs et mesures non conformes aux normes IFRS | 3 |
| Aperçu des activités | 5 |
| Facteurs ayant une incidence sur la performance de la Société | 6 |
| Sommaire | 9 |
| Performance dans le secteur du détail et statistiques du marché | 10 |
| Résultats d'exploitation | 11 |
| Analyse des résultats pour le troisième trimestre de l'exercice 2025 | 11 |
| Tendances géographiques pour le troisième trimestre de l'exercice 2025 | 13 |
| Analyse des résultats pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2024 | 14 |
| Tendances géographiques pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2024 | 16 |
| Activités abandonnées | 17 |
| Taux de change | 19 |
| Situation de trésorerie et sources de financement | 20 |
| Obligations contractuelles | 22 |
| Sources de financement | 23 |
| Situation financière consolidée | 26 |
| Arrangements hors bilan | 27 |
| Transactions entre parties liées | 28 |
| Instruments financiers | 28 |
| Mesures non conformes aux normes IFRS et tableaux de rapprochement | 30 |
| Tableaux de rapprochement | 31 |
| Sommaire des résultats consolidés trimestriels | 34 |
| Tableau de rapprochement des résultats consolidés trimestriels | 35 |
| Estimations comptables critiques | 38 |
| Contrôles et procédures | |
| Facteurs de risque | 41 |
| Information sur les actions en circulation | 41 |
| Information supplémentaire | 41 |

Glossaire

| Abréviations | Description | Abréviations | Description |
|--------------------|--|--------------|--|
| BAIIA | Bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements | PAV | Pièces, accessoires et vêtements |
| CORRA | Canadian Overnight Repo Rate Average. Défini comme le taux CORRA composé quotidiennement ou le taux d'intérêt à terme prospectif fondé sur le taux CORRA majoré d'un ajustement usuel au titre de l'écart de crédit, s'il y a lieu | pb | Points de base |
| EURIBOR | Euro Interbank Offered Rate | SOFR | Secured Overnight Financing Rate |
| Fonds de roulement | Les actifs courants moins les passifs courants | SOFR à terme | Défini comme le taux d'intérêt à terme prospectif fondé sur le SOFR majoré d'un ajustement usuel au titre de l'écart de crédit, s'il y a lieu |
| LVHA | Low Voltage & Human Assisted | UGT | Unité génératrice de trésorerie |
| IAS | International Accounting Standards | V3R | Véhicules à trois roues |
| IFRS | International Financial Reporting Standards | VCC | Véhicules côte à côte |
| International | Toutes les régions sauf les États-Unis et le Canada | VTT | Véhicules tout-terrain |
| OEM | Original Equipment Manufacturer | | |

Mode de présentation

Le présent rapport de gestion fournit de l'information sur la situation financière et les résultats d'exploitation de BRP inc. (la « Société » ou « BRP ») pour le troisième trimestre de l'exercice se clôturant le 31 janvier 2025. Il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 octobre 2024 et 2023. Certaines informations figurant dans le présent rapport de gestion contiennent des déclarations prospectives assorties de risques et d'incertitudes. Les résultats réels pourraient différer de façon importante des énoncés prospectifs sous-jacents en raison de divers facteurs, y compris ceux décrits à la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent rapport de gestion. Le présent rapport de gestion reflète l'information dont dispose la Société au 5 décembre 2024.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 octobre 2024 et 2023 ont été préparés selon des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS ») et conformément à IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Tous les montants sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire. L'exercice de la Société couvre la période de 12 mois se clôturant le 31 janvier. Toute référence dans ce rapport de gestion à l'« exercice 2025 », à l'« exercice 2024 » et à l'« exercice 2023 » de la Société s'entend des exercices se clôturant les 31 janvier 2025, 2024 et 2023, respectivement.

Le 17 octobre 2024, la Société a annoncé qu'elle avait amorcé un processus visant la vente des entreprises de son Groupe marin, à savoir *Alumacraft, Manitou, Telwater* (*Quintrex, Stacer, Savage* et *Yellowfin*), et des pièces, accessoires et vêtements du Groupe marin. Par conséquent, au 31 octobre 2024, ces entreprises sont présentées à titre d'activités abandonnées, et les actifs et passifs connexes, comme détenus en vue de la vente. Les méthodes comptables liées aux activités abandonnées et aux actifs et passifs détenus en vue de la vente s'appliquent aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités. Se reporter à la note 17, « Activités abandonnées », de nos états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour obtenir des renseignements supplémentaires.

À la suite de l'amorce du processus de vente des entreprises du Groupe marin, tous les montants sont présentés sur la base des activités poursuivies, sauf indication contraire. Les résultats des périodes précédentes ont été reclassés comme si les activités avaient été abandonnées dès le début de l'exercice comparatif.

Le présent rapport de gestion a été approuvé par le conseil d'administration le 5 décembre 2024 et il se fonde sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes annexes pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 octobre 2024 et 2023.

Énoncés prospectifs et mesures non conformes aux normes IFRS

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, qui portent sur les plans, les perspectives, les attentes, les anticipations, les estimations et intentions, les résultats, le degré d'activité, la performance, les objectifs, les cibles, les buts ou les réalisations, les priorités et stratégies, notamment son objectif continu de réduire les stocks au sein du réseau, l'intensification des activités promotionnelles et la gestion proactive de la production afin de maintenir la proposition de valeur aux concessionnaires. la situation financière, la position sur le marché. notamment la volatilité prévue de la part de marché, les capacités, la position en regard de la concurrence et les opinions de la Société actuels et futurs, ainsi que sur les perspectives et les tendances actuelles et futures des secteurs dans lesquels la Société exerce ses activités, notamment les tendances au ralentissement de la demande au sein de l'industrie ainsi que l'intensification soutenue des activités promotionnelles et les mesures d'établissement des prix, la demande prévue pour les produits et les services sur les marchés dans lesquels la Société offre ses produits, l'engagement continu à investir dans les activités de recherche et développement de produits et à repousser les limites de l'innovation, y compris les attentes quant au lancement régulier de nouveaux produits et au développement de produits destinés à façonner leur marché, notamment les nouvelles motos électriques Can-Am, la conception, les caractéristiques, la capacité ou la performance projetées de produits à venir et les dates prévues de leur mise en marché, et les besoins financiers prévus et la disponibilité des sources de financement et des liquidités, la capacité de la Société à achever son processus de vente des entreprises du Groupe marin comme prévu et à gérer et à atténuer les risques qui y sont liés, y compris la capacité de séparer les entreprises du Groupe marin dans les délais prévus et selon les coûts prévus, l'incidence de la vente des entreprises du Groupe marin, et sur d'autres événements ou faits nouveaux à venir, ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « prévisions », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis que », « estimer », « perspectives », « prédire », « prévoir », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables.

Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'aider les lecteurs à comprendre certains éléments clés des objectifs, buts, cibles, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que de mieux comprendre les activités de la Société et l'environnement dans lequel la Société prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont prévenus que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins; les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. Par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et sont fondés sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières. La Société met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se concrétiser et que, en raison du contexte macroéconomique et géopolitique difficile dans lequel la Société évolue, ces hypothèses, qui étaient considérées comme raisonnables au moment où elles ont été formulées, pourraient comporter un degré d'incertitude élevé. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou la performance réels de la Société ou du secteur diffèrent considérablement des perspectives ou des résultats ou de la performance futurs sous-entendus par ces énoncés. En outre, de nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou la performance réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs de risque décrits de facon plus détaillée dans la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 janvier 2024.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont faits en date des présentes, et la Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser afin de refléter des événements futurs ou des changements de circonstances ou d'opinions, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable. Si la Société décidait de mettre à jour un énoncé prospectif contenu dans le présent rapport de gestion, il ne faudrait pas en conclure que la Société fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé prospectif.

La Société a formulé un certain nombre d'hypothèses liées à l'économie, au marché et à son exploitation dans la préparation et la formulation de certains énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion, notamment les hypothèses suivantes : le ralentissement au sein des industries des produits saisonniers et des produits toutes saisons et un contexte macroéconomique toujours difficile; la volatilité prévue de la part de marché; aucun rétablissement des inspections obligatoires mises en œuvre sur tous les camions de cargaison qui franchissent la frontière entre le Mexique et le Texas dans une mesure susceptible d'entraîner des perturbations importantes des activités; aucune détérioration additionnelle du conflit au Moyen-Orient; les principales monnaies dans lesquelles la Société exerce ses activités demeureront près des niveaux actuels; les taux d'inflation qui devraient continuer de s'améliorer; il n'y aura aucun changement important aux lois fiscales et aux accords de libre-échange ou aux traités applicables à la Société; les marges de la Société devraient subir de nouvelles pressions découlant de la baisse des volumes; la base d'approvisionnement pourra continuer de soutenir le développement de produits et les taux de production prévus selon des modalités commercialement acceptables en temps opportun; l'absence de conditions météorologiques inhabituellement défavorables, en particulier en période de pointe. BRP met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se concrétiser et que, en raison du contexte macroéconomique et géopolitique difficile dans lequel la Société évolue, ces hypothèses, qui étaient considérées comme raisonnables au moment où elles ont été formulées, pourraient comporter un degré d'incertitude élevé.

Mesures non conformes aux normes IFRS

Le présent rapport de gestion renvoie à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les normes IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures conformes aux normes IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des normes IFRS.

La Société définit et rapproche ces mesures dans la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS et tableaux de rapprochement » du présent rapport de gestion.

Aperçu des activités

BRP inc. est un chef de file mondial dans l'industrie des produits de sports motorisés, des systèmes de propulsion et des bateaux qui repose sur 80 ans d'ingéniosité et sur une attention particulière portée à sa clientèle. Grâce à son portefeuille de marques distinctives et de premier plan, qui comprend les motoneiges *Ski-Doo* et *Lynx*, les motomarines et les pontons *Sea-Doo*, les véhicules hors route et sur route *Can-Am*, les bateaux *Alumacraft* et *Quintrex*, les pontons *Manitou*, les systèmes de propulsion marine *Rotax*, les moteurs *Rotax* pour karts et avions de loisir de même que les boîtes à engrenages *Pinion*, BRP ouvre la voie à des aventures exaltantes et donne accès à des expériences sur différents terrains de jeux. La Société complète ses gammes de produits par un portefeuille dédié de pièces, d'accessoires et de vêtements afin d'optimiser pleinement l'expérience de conduite. Engagée à croître de façon responsable, BRP développe des modèles électriques pour ses gammes de produits existantes.

Au 31 janvier 2024, la Société employait près de 20 000 personnes, principalement dans des centres de fabrication et de distribution situés au Mexique, au Canada, en Autriche, aux États-Unis, en Finlande, en Australie et en Allemagne. La Société vend ses produits dans plus de 130 pays. Les produits sont vendus directement par l'intermédiaire d'un réseau d'environ 2 450 concessionnaires dans 22 pays, ainsi que par l'intermédiaire d'un réseau d'environ 150 distributeurs servant environ 360 concessionnaires additionnels.

La Société conçoit, développe, fabrique et vend des véhicules récréatifs motorisés et des produits marins. Le secteur Groupe sports motorisés de la Société comprend la catégorie des produits toutes saisons, la catégorie des produits saisonniers et la catégorie des pièces, accessoires et vêtements et moteurs pour OEM. Les produits toutes saisons se composent des véhicules de BRP qui sont vendus et utilisés tout au long de l'année dans la plupart des climats, et ils comprennent les gammes de VTT, de VCC et de V3R. Tous les produits de la catégorie des produits toutes saisons sont vendus sous la marque Can-Am. Les produits saisonniers se composent des produits de BRP qui s'emploient généralement pendant des saisons précises. Ces produits comprennent les motoneiges, qui sont principalement utilisées en hiver et pour lesquelles les ventes aux concessionnaires se concentrent dans les mois de septembre à janvier, ainsi que les motomarines et les pontons Sea-Doo, qui sont principalement utilisés en été, pour lesquels les ventes aux concessionnaires se concentrent dans les mois de janvier à avril. Ces produits emploient tous les moteurs Rotax de BRP. Les PAV et les moteurs pour OEM comprennent les pièces, accessoires et vêtements (les « PAV »), les moteurs Rotax pour les karts, les avions récréatifs et les bateaux à jet à injection directe, les boîtes à engrenages Pinion ainsi que les autres services. En outre, le secteur Groupe marin de la Société comprend des bateaux, des pontons et des moteurs hors-bord pour bateaux, ainsi que des PAV et autres services connexes.

Le 17 octobre 2024, la Société a annoncé qu'elle avait amorcé un processus visant la vente des entreprises de son Groupe marin, à savoir *Alumacraft*, *Manitou*, *Telwater* (*Quintrex*, *Stacer*, *Savage* et *Yellowfin*), et des pièces, accessoires et vêtements du Groupe marin. Par conséquent, au 31 octobre 2024, ces entreprises sont présentées à titre d'activités abandonnées, et les actifs et passifs connexes, comme détenus en vue de la vente.

Le tableau suivant présente le pourcentage du total des revenus par catégorie.

| Proportion du total des revenus | Trimes clos | | Périodes de neuf mois closes les | | | |
|---------------------------------|--------------------|--------------------|-------------------------------------|--------------------|--|--|
| (en pourcentage) | 31 octobre 2024 | 31 octobre 2023 | 31 octobre 2024 | 31 octobre 2023 | | |
| Produits toutes saisons | 53,0 % | 49,8 % | 55,5 % | 54,1 % | | |
| Produits saisonniers | 31,5 % | 36,6 % | 29,5 % | 33,4 % | | |
| PAV et moteurs pour OEM | 15,5 % | 13,6 % | 15,0 % | 12,5 % | | |
| Total des revenus ¹ | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | | |

Sauf indication contraire, les chiffres sont présentés sur la base des activités poursuivies, et ceux des périodes antérieures ont été reclassés en conséquence.

Facteurs ayant une incidence sur la performance de la Société

Revenus et coûts du programme de vente

Les revenus de la Société sont principalement tirés de la vente aux concessionnaires et aux distributeurs des véhicules qu'elle fabrique, y compris les produits toutes saisons, les produits saisonniers et les PAV et moteurs pour OEM. Les revenus sont habituellement comptabilisés lorsque les produits sont expédiés aux concessionnaires ou aux distributeurs depuis les installations de la Société.

Afin de soutenir les activités de vente en gros de la Société et les activités de détail des concessionnaires et des distributeurs, la Société peut fournir divers programmes de vente consistant en des incitatifs monétaires et non monétaires. Les incitatifs monétaires se composent principalement de rabais et d'une ristourne accordés aux concessionnaires et aux distributeurs, d'une période de couverture gratuite ou prolongée accordée en vertu de programmes de financement des stocks à l'intention des concessionnaires et des distributeurs et de programmes de financement au détail. Le coût de ces incitatifs monétaires est comptabilisé en réduction des revenus. Les incitatifs non monétaires se composent principalement de garanties prolongées ou de PAV gratuits. Quand une garantie prolongée est accordée lors de l'achat d'un produit, une tranche des revenus comptabilisés lors de la vente de ce produit devrait être différée et comptabilisée pendant la période de couverture de la garantie prolongée. Le coût des PAV gratuits est comptabilisé dans le coût des ventes.

Le soutien fourni aux concessionnaires, aux distributeurs et aux clients a tendance à augmenter lorsque la conjoncture économique est difficile, lorsque les conditions du marché changent et exigent le lancement de nouveaux programmes ou de programmes plus concurrentiels, ou lorsque le niveau des stocks des concessionnaires et des distributeurs est jugé trop élevé.

En vertu des ententes de financement des stocks des concessionnaires et des distributeurs, la Société pourrait avoir à racheter des produits repris neufs inutilisés advenant certains manquements de la part de concessionnaires ou de distributeurs. Les coûts de reprise de possession ont tendance à être plus élevés lorsque les concessionnaires ou les distributeurs font face à des conditions de vente au détail difficiles persistantes et lorsque leur niveau de stocks non courants est élevé. Au cours du dernier exercice et de l'exercice en cours, la Société n'a pas connu de reprises de possession importantes en vertu des ententes de financement des stocks des concessionnaires et des distributeurs. Se reporter à la rubrique « Arrangements hors bilan » du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements sur les ententes de financement relatives aux stocks des concessionnaires et des distributeurs.

Coût des matières

Environ 75 % du coût des ventes de la Société se compose des matières utilisées lors du processus de fabrication. Par conséquent, la Société est exposée à la fluctuation du prix de certaines matières premières, comme l'aluminium, l'acier, le plastique, les résines, l'acier inoxydable, le cuivre, le caoutchouc et certains métaux du groupe des terres rares. La Société est également exposée à la fluctuation des prix du carburant relativement à ses activités d'approvisionnement et de distribution. La Société ne couvre pas son exposition à long terme à de telles fluctuations des prix; par conséquent, une hausse du prix des marchandises pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation de la Société dans l'éventualité où celle-ci serait incapable de transférer de telles hausses de coûts à ses concessionnaires, à ses distributeurs ou à ses consommateurs.

Coût au titre des garanties

Les garanties régulières offertes par la Société couvrent généralement des périodes allant de six mois à cinq ans pour la plupart des produits. Dans certaines circonstances, en vertu par exemple de certains programmes de vente, pour certains comptes commerciaux ou conformément à des règlements locaux, la Société offre des garanties prolongées. Au cours de la période de garantie, la Société s'engage à rembourser aux concessionnaires et aux distributeurs la totalité du coût des réparations ou des remplacements effectués relativement aux produits (à savoir principalement les pièces ou les accessoires fournis par la Société et les coûts de main-d'œuvre engagés par les concessionnaires ou les distributeurs). De plus, la Société vend, dans le cours normal des activités, et donne, en vertu de certains programmes de vente, des garanties prolongées sur ses produits.

Dans le cadre de son processus de développement, la Société s'assure que chaque stade du développement d'un nouveau produit respectera des normes de qualité supérieure. Cette approche comprend la conception de spécifications détaillées des produits, l'évaluation de la qualité du réseau d'approvisionnement et des méthodes de fabrication, ainsi que des exigences de tests détaillés lors du stade de développement des produits. Des inspections de qualité, effectuées durant le processus de fabrication et une fois celui-ci clos, assurent également la qualité des produits.

La Société enregistre une provision au titre des garanties régulières lorsque les produits sont vendus. Bien que la direction soit d'avis que la Société, en fonction de l'information actuellement disponible, dispose de provisions suffisantes pour couvrir les réclamations futures au titre des garanties sur les produits vendus, les montants des réclamations futures pourraient différer de façon importante des provisions comptabilisées aux états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière. Dans le cas des garanties prolongées, les réclamations sont inscrites dans le coût des ventes lorsqu'elles sont engagées.

Taux de change

Les revenus de la Société sont présentés en dollars canadiens, mais sont principalement générés en dollars américains, en dollars canadiens et en euros. Les revenus de la Société présentés en dollars canadiens sont exposés, dans une moindre mesure, aux fluctuations du dollar australien, du real brésilien, de la couronne suédoise, de la couronne norvégienne, de la livre sterling, du dollar néo-zélandais, du peso mexicain, du yuan chinois et du yen japonais. Les coûts engagés par la Société sont principalement libellés en dollars canadiens, en dollars américains et en euros, et, dans une moindre mesure, en pesos mexicains. Par conséquent, les revenus, la marge brute et le bénéfice d'exploitation présentés en dollars canadiens sont exposés aux fluctuations des taux de change. Les installations de la Société, qui sont situées dans différents pays, permettent d'atténuer son exposition par rapport aux différentes devises.

Au 31 octobre 2024, la Société avait un solde exigible de 1 945,7 millions \$ US (2 703,0 millions \$) en vertu de sa facilité à terme de 1 965,8 millions \$ US (2 740,2 millions \$) (la « facilité à terme »), ce qui donne lieu à un gain ou à une perte au résultat de la Société lorsque le taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien, à la clôture d'une période, varie par rapport à celui à l'ouverture de cette période. Les charges d'intérêts de la Société sur la facilité à terme sont également exposées aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Actuellement, la Société ne couvre pas l'exposition aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien découlant de sa facilité à terme; par conséquent, une hausse de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien pourrait avoir une incidence défavorable sur le bénéfice net de la Société.

Pour plus de détails sur l'exposition de la Société aux fluctuations des taux de change, se reporter à la rubrique « Instruments financiers – Risque de change » du présent rapport de gestion.

Frais financiers nets (frais financiers diminués des produits financiers)

Les frais financiers nets sont principalement engagés relativement à la dette à long terme, au passif au titre des régimes de retraite à prestations définies et à la facilité de crédit renouvelable. Au 31 octobre 2024, la dette à long terme de la Société s'établissait à 2 846,8 millions \$, montant principalement composé de la facilité à terme (B-1, B-2 et B-3), qui porte intérêt au taux SOFR à terme majoré de 2,70 %, au taux SOFR à terme majoré de 2,75 % et au taux SOFR à terme majoré de 2,75 %, respectivement. La Société a conclu des contrats de taux plafonds garantis limitant son exposition aux hausses des taux d'intérêt.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt sur le résultat des juridictions, pays, états et provinces où elle exerce des activités. Le taux d'imposition prévu par la loi canadienne s'établissait à 26,5 % pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 octobre 2024. Cependant, le taux d'imposition effectif consolidé de la Société dépend de divers facteurs, dont la répartition des profits ou des pertes comptables avant impôt enregistrés dans différentes juridictions fiscales au sein desquelles elle exerce ses activités et le gain ou la perte de change sur la facilité à terme. La Société s'attend à payer des impôts en trésorerie dans toutes les juridictions où elle exerce des activités pour l'exercice 2025.

Caractère saisonnier

Les revenus et le bénéfice d'exploitation de la Société subissent d'importantes fluctuations d'un trimestre à l'autre. En général, les ventes en gros de produits de la Société sont les plus élevées au cours de la période précédant immédiatement leur saison d'utilisation respective, ainsi qu'au cours de cette saison. Cependant, la composition des produits vendus peut varier de façon importante dans le temps en raison des variations de la demande saisonnière et géographique, de l'introduction de nouveaux modèles et produits et de l'échéancier de production de certains types de produits. Par conséquent, il est probable que les résultats financiers de la Société varieront de façon importante d'une période à l'autre.

Sommaire

Compte tenu du ralentissement de la demande et de l'objectif de la Société de réduire les niveaux des stocks au sein du réseau au cours du trimestre clos le 31 octobre 2024, les revenus ont diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du volume des expéditions, la hausse des programmes de vente attribuable à l'intensification des activités promotionnelles et la baisse de l'effet de levier lié aux frais fixes en raison de la réduction de la production ont donné lieu à une diminution de la marge brute et du pourcentage de marge brute par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par les prix favorables, l'efficience de la production et l'optimisation des coûts de distribution.

Les ventes au détail de la Société en Amérique du Nord ont diminué de 11 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2024. La diminution s'explique principalement par le ralentissement de la demande à l'égard des produits saisonniers et des produits toutes saisons.

Faits saillants financiers

| (en millions \$ CA, sau | f | | Trimestre | es clos les Périodes de neuf mois closes les | | | | s | | | | | |
|--|--------------------|----|--------------------|--|---------------|--------------|---|-------------------|----|--------------------|----|---------------|--------------|
| les données par action et la marge) | 31 octobre 2024 | | 31 octobre 2023 | | Écart (\$) | Écart (%) | 3 | 1 octobre 2024 | | 31 octobre 2023 | | Écart (\$) | Écart (%) |
| État du résultat net ² | | | | | | | | | | | | | |
| Total des revenus | 1 955,7 | \$ | 2 371,0 | \$ | (415,3) \$ | (17,5) % | | 5 732,1 | \$ | 7 351,5 | \$ | (1 619,4) \$ | (22,0) % |
| Marge brute | 430,0 | | 643,0 | | (213,0) | (33,1) % | | 1 344,2 | | 1 973,5 | | (629,3) | (31,9) % |
| Pourcentage de marge brute | 22,0 | % | 27,1 | % | S.O. | (510) pb | | 23,5 | % | 26,8 | % | S.O. | (330) pb |
| Bénéfice d'exploitation | 134,9 | | 357,5 | | (222,6) | (62,3) % | | 439,7 | | 1 076,7 | | (637,0) | (59,2) % |
| BAIIA normalisé ¹ | 264,1 | | 462,8 | | (198,7) | (42,9) % | | 800,2 | | 1 360,6 | | (560,4) | (41,2) % |
| Bénéfice net | 27,3 | | 90,1 | | (62,8) | (69,7) % | | 107,2 | | 628,9 | | (521,7) | (83,0) % |
| Bénéfice net normalisé ¹ | 85,2 | | 252,1 | | (166,9) | (66,2) % | | 277,6 | | 743,6 | | (466,0) | (62,7) % |
| Bénéfice dilué par action | 0,37 | | 1,16 | | (0,79) | (68,1) % | | 1,43 | | 7,93 | | (6,50) | (82,0) % |
| Bénéfice dilué normalisé par | | | | | | , | | | | | | (=\) | ,, |
| action ¹ | 1,16 | | 3,24 | | (2,08) | (64,2) % | | 3,70 | | 9,38 | | (5,68) | (60,6) % |
| Perte nette liée aux activités | | | | | | | | | | | | | |
| abandonnées | (20,5) | 1 | (27,0) | | 6,5 | 24,1 % | | (100,6) | | (72,6) | | (28,0) | (38,6) % |

^{1.} Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Transactions importantes au cours du trimestre clos le 31 octobre 2024

 La Société a annoncé qu'elle a amorcé un processus visant la vente des entreprises de son Groupe marin, à savoir Alumacraft, Manitou, Telwater (Quintrex, Stacer, Savage et Yellowfin), et des pièces, accessoires et vêtements du Groupe marin. Ce processus exclut toutes les activités liées aux motomarines Sea-Doo, aux pontons Sea-Doo Switch et aux systèmes de propulsion à jet.

Événements récents

Le 5 décembre 2024, le conseil d'administration de la Société a autorisé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui lui permet de racheter aux fins d'annulation un maximum de 3 331 852 actions à droit de vote subalterne au cours des 12 prochains mois, ce qui représente environ 10 % du flottant de la Société.

^{2.} Sauf indication contraire, les chiffres sont présentés sur la base des activités poursuivies, et ceux des périodes antérieures ont été reclassés en conséquence.

Performance dans le secteur du détail et statistiques du marché

Ventes au détail en Amérique du Nord – pour le troisième trimestre de l'exercice 2025

Les ventes au détail de la Société en Amérique du Nord ont diminué de 11 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2024 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution s'explique principalement par le ralentissement de la demande au sein de l'industrie à l'égard des produits saisonniers et des produits toutes saisons.

- Les ventes au détail de produits toutes saisons en Amérique du Nord ont diminué d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 1 à 10 pour cent par rapport au trimestre clos le 31 octobre 2023. L'industrie des produits toutes saisons a affiché une baisse d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 1 à 10 pour cent au cours de la même période.
- Les ventes au détail de produits saisonniers en Amérique du Nord ont diminué d'un niveau de pourcentage se situant au milieu de la tranche de 10 à 20 pour cent par rapport au trimestre clos le 31 octobre 2023. L'industrie des produits saisonniers a affiché une baisse d'un niveau de pourcentage se situant au milieu de la tranche de 10 à 20 pour cent au cours de la même période.

Ventes au détail en Amérique du Nord – pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2024

Les ventes au détail de la Société en Amérique du Nord ont diminué de 13 % pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2024 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution s'explique principalement par le ralentissement de la demande au sein de l'industrie à l'égard des produits saisonniers et des produits toutes saisons.

- Les ventes au détail de produits toutes saisons en Amérique du Nord ont diminué d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 1 à 10 pour cent par rapport à la période de neuf mois close le 31 octobre 2023. L'industrie des produits toutes saisons a affiché une baisse d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 1 à 10 pour cent au cours de la même période.
- Les ventes au détail de produits saisonniers en Amérique du Nord ont diminué d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 20 à 30 pour cent par rapport à la période de neuf mois close le 31 octobre 2023. L'industrie des produits saisonniers a affiché une baisse d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 20 à 30 pour cent au cours de la même période.

Stocks des concessionnaires nord-américains

Au 31 octobre 2024, les stocks des concessionnaires nord-américains avaient diminué de 8 % par rapport au 31 octobre 2023. La diminution s'explique par la baisse des stocks de tous les produits toutes saisons, conformément à l'objectif de la Société de réduire les niveaux des stocks au sein du réseau. Cette baisse a été partiellement contrebalancée par la hausse des stocks de motomarines en raison du ralentissement de la demande.

Résultats d'exploitation

Analyse des résultats pour le troisième trimestre de l'exercice 2025

La rubrique suivante présente un sommaire de la performance financière de la Société pour le trimestre clos le 31 octobre 2024 par rapport à la période correspondante close le 31 octobre 2023.

| | Trimestres clos les | | | | | |
|--|---------------------|--------------------|---------------|--------------|--|--|
| (en millions \$ CA, sauf les données sur la marge) | 31 octobre 2024 | 31 octobre 2023 | Écart (\$) | Écart (%) | | |
| État du résultat net ² | | | | | | |
| Revenus | | | | | | |
| Produits toutes saisons | 1 036,4 \$ | 1 180,6 \$ | (144,2)\$ | (12,2) % | | |
| Produits saisonniers | 615,9 | 868,7 | (252,8) | (29,1) % | | |
| PAV et moteurs pour OEM | 303,4 | 321,7 | (18,3) | (5,7) % | | |
| Total des revenus | 1 955,7 | 2 371,0 | (415,3) | (17,5) % | | |
| Marge brute | 430,0 | 643,0 | (213,0) | (33,1) % | | |
| Pourcentage de marge brute | 22,0 % | 27,1 % | S.O. | (510) pb | | |
| Charges d'exploitation | 295,1 | 285,5 | 9,6 | 3,4 % | | |
| BAIIA normalisé ¹ | 264,1 | 462,8 | (198,7) | (42,9) % | | |
| Frais financiers nets | 49,9 | 61,5 | (11,6) | (18,9) % | | |
| Impôt sur le résultat | 31,9 | 65,0 | (33,1) | (50,9) % | | |
| Bénéfice net | 27,3 | 90,1 | (62,8) | (69,7) % | | |
| Perte nette liée aux activités abandonnées | (20,5) | (27,0) | 6,5 | 24,1 % | | |

^{1.} Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Revenus

Produits toutes saisons

La diminution des revenus tirés des produits toutes saisons est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes dans toutes les gammes de produits en raison du ralentissement de la demande et de l'objectif continu de réduire les niveaux des stocks au sein du réseau, ainsi qu'à la hausse des programmes de vente. La diminution a été partiellement contrebalancée par la composition favorable des ventes de VCC, ainsi que par les prix favorables dans toutes les gammes de produits. La diminution comprend une fluctuation favorable des taux de change de 12 millions \$.

Produits saisonniers

La diminution des revenus tirés des produits saisonniers est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes dans toutes les gammes de produits en raison du ralentissement de la demande et de l'objectif continu de réduire les niveaux des stocks au sein du réseau, ainsi qu'à la hausse des programmes de vente liés aux motoneiges et aux motomarines et à la composition défavorable des ventes dans toutes les gammes de produits. La diminution a été partiellement contrebalancée par les prix favorables des motoneiges et des motomarines.

PAV et moteurs pour OEM

La diminution des revenus tirés des PAV et moteurs pour OEM est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes en raison du niveau élevé des stocks de motoneiges au sein du réseau et à la baisse des ventes au détail dans d'autres gammes de produits. La diminution a été partiellement contrebalancée par les prix favorables des PAV. La diminution comprend également une fluctuation favorable des taux de change de 3 millions \$.

^{2.} Sauf indication contraire, les chiffres sont présentés sur la base des activités poursuivies, et ceux des périodes antérieures ont été reclassés en conséquence.

Marge brute

La diminution de la marge brute et du pourcentage de marge brute s'explique par la baisse du volume de ventes, par la hausse des programmes de vente, par la baisse de l'effet de levier lié aux frais fixes en raison de la réduction de la production, ainsi que par l'augmentation des coûts liés aux garanties. Les diminutions ont été partiellement contrebalancées par les prix favorables dans la plupart des gammes de produits, ainsi que par l'efficience de la production et l'optimisation des coûts de distribution. La diminution de la marge brute comprend une fluctuation favorable des taux de change de 10 millions \$.

Charges d'exploitation

Le tableau suivant présente la répartition des charges d'exploitation de la Société pour le trimestre clos le 31 octobre 2024 par rapport au trimestre clos le 31 octobre 2023.

| Trimestres clos les | | | | | | | |
|-------------------------------------|--------------------|--------------------|---------------|-------------------|--|--|--|
| (en millions \$ CA) | 31 octobre 2024 | 31 octobre 2023 | Écart (\$) | Écart (%) | | | |
| Vente et marketing | 110,1 \$ | 111,5 \$ | (1,4)\$ | (1,3) % | | | |
| Recherche et développement | 95,6 | 105,2 | (9,6) | (9,1) % | | | |
| Frais généraux et administratifs | 67,1 | 63,9 | 3,2 | 5,0 % | | | |
| Autres charges d'exploitation | 22,3 | 4,9 | 17,4 | n.s. ¹ | | | |
| Charges d'exploitation ² | 295,1 \$ | 285,5 \$ | 9,6 \$ | 3,4 % | | | |

- 1. n.s.: non significatif.
- 2. Sauf indication contraire, les chiffres sont présentés sur la base des activités poursuivies, et ceux des périodes antérieures ont été reclassés en conséquence.

L'augmentation des charges d'exploitation est principalement attribuable à la hausse des coûts de restructuration et de réorganisation, ainsi qu'aux charges de perte de valeur comptabilisées au titre des actifs inutilisés. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la baisse des frais de recherche et développement. Cette augmentation des charges d'exploitation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 3 millions \$.

BAIIA normalisé¹

La diminution du BAIIA normalisé¹ est principalement attribuable à la baisse de la marge brute.

Frais financiers nets

La diminution des frais financiers nets est principalement attribuable à la décomptabilisation des coûts de transaction non amortis à la refixation du taux de l'emprunt à terme B-2 de la Société au cours du trimestre clos le 31 octobre 2023. La diminution a été partiellement contrebalancée par la hausse des charges d'intérêts sur la facilité à terme, en raison de la hausse du taux d'intérêt moyen.

Impôt sur le résultat

La diminution de la charge d'impôt est principalement attribuable à la baisse du bénéfice d'exploitation, partiellement contrebalancée par la répartition défavorable des profits et des pertes comptables enregistrés dans différentes juridictions fiscales et par l'incidence de l'écart de change relatif aux immobilisations corporelles liées aux activités mexicaines. Le taux d'imposition effectif s'est établi à 53,9 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2024, comparativement à 41,9 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2023. L'augmentation est principalement attribuable à la répartition défavorable des profits et des pertes comptables enregistrés dans différentes juridictions fiscales et à l'incidence de l'écart de change, facteurs partiellement contrebalancés par le traitement fiscal et comptable (du gain) de la perte de change relativement à la facilité à terme.

Bénéfice net

La diminution du bénéfice net est principalement attribuable à la baisse du bénéfice d'exploitation découlant de la baisse de la marge brute. La diminution a été partiellement contrebalancée par la baisse des frais financiers, par une fluctuation favorable des taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains, ainsi que par la baisse de la charge d'impôt.

Perte nette liée aux activités abandonnées

La diminution de la perte nette est principalement attribuable à la baisse de la perte d'exploitation découlant de la baisse de la perte brute et de la baisse des charges d'exploitation.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Tendances géographiques pour le troisième trimestre de l'exercice 2025

Revenus

| Revenus par territoire | Trimestr | | | |
|---------------------------|--------------------|--------------------|---------------|--------------|
| (en millions \$ CA) | 31 octobre 2024 | 31 octobre 2023 | Écart (\$) | Écart (%) |
| Revenus ¹ (\$) | | | | |
| États-Unis | 1 107,0 \$ | 1 441,7 \$ | (334,7) \$ | (23,2) % |
| Canada | 314,9 | 418,9 | (104,0) | (24,8) % |
| International | 533,8 | 510,4 | 23,4 | 4,6 % |
| Total des revenus (\$) | 1 955,7 | 2 371,0 | | |
| Revenus (%) | | | | |
| États-Unis | 56,6 % | 60,8 % | S.O. | (420) pb |
| Canada | 16,1 % | 17,7 % | s.o. | (160) pb |
| International | 27,3 % | 21,5 % | s.o. | 580 pb |
| Total des revenus (%) | 100,0 % | 100,0 % | | |

^{1.} Sauf indication contraire, les chiffres sont présentés sur la base des activités poursuivies, et ceux des périodes antérieures ont été reclassés en conséquence.

États-Unis

La diminution des revenus enregistrés aux États-Unis est principalement attribuable à la baisse du volume des expéditions et à la hausse des programmes de vente dans toutes les gammes de produits. La diminution a été partiellement contrebalancée par la composition favorable des ventes de VCC. La diminution comprend une incidence favorable du change de 24 millions \$.

Canada

La diminution des revenus enregistrés au Canada est principalement attribuable à la baisse du volume des expéditions dans toutes les gammes de produits. La diminution a été partiellement contrebalancée par la composition favorable des ventes dans la plupart des gammes de produits.

International

L'augmentation des revenus enregistrés à l'International est principalement attribuable à la composition favorable des ventes de motoneiges et de VCC, ainsi qu'aux prix favorables dans toutes les gammes de produits. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la baisse du volume des expéditions et la hausse des programmes de vente dans la plupart des gammes de produits. L'augmentation comprend une fluctuation défavorable des taux de change de 9 millions \$.

Analyse des résultats pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2024

La rubrique suivante présente un sommaire de la performance financière de la Société pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2024, par rapport à la période correspondante close le 31 octobre 2023.

| | Périodes de close | | | |
|--|----------------------|--------------------|---------------|--------------|
| (en millions \$ CA, sauf les données sur la marge) | 31 octobre 2024 | 31 octobre 2023 | Écart (\$) | Écart (%) |
| État du résultat net ² | | | | |
| Revenus | | | | |
| Produits toutes saisons | 3 179,2 \$ | 3 975,5 \$ | (796,3) \$ | (20,0) % |
| Produits saisonniers | 1 692,8 | 2 458,1 | (765,3) | (31,1) % |
| PAV et moteurs pour OEM | 860,1 | 917,9 | (57,8) | (6,3) % |
| Total des revenus | 5 732,1 | 7 351,5 | (1 619,4) | (22,0) % |
| Marge brute | 1 344,2 | 1 973,5 | (629,3) | (31,9) % |
| Pourcentage de marge brute | 23,5 % | 26,8 % | S.O. | (330) pb |
| Charges d'exploitation | 904,5 | 896,8 | 7,7 | 0,9 % |
| BAIIA normalisé ¹ | 800,2 | 1 360,6 | (560,4) | (41,2) % |
| Frais financiers nets | 142,7 | 144,7 | (2,0) | (1,4) % |
| Impôt sur le résultat | 82,1 | 195,8 | (113,7) | (58,1) % |
| Bénéfice net | 107,2 | 628,9 | (521,7) | (83,0) % |
| Perte nette liée aux activités abandonnées | (100,6) | (72,6) | (28,0) | (38,6) % |

^{1.} Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Revenus

Produits toutes saisons

La diminution des revenus tirés des produits toutes saisons est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes dans toutes les gammes de produits en raison du ralentissement de la demande et de l'objectif continu de réduire les niveaux des stocks au sein du réseau, ainsi qu'à la hausse des programmes de vente. La diminution a été partiellement contrebalancée par la composition favorable des ventes de VCC et de V3R, ainsi que par les prix favorables dans toutes les gammes de produits. La diminution comprend une fluctuation favorable des taux de change de 39 millions \$.

Produits saisonniers

La diminution des revenus tirés des produits saisonniers est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes dans toutes les gammes de produits en raison du ralentissement de la demande et de l'objectif continu de réduire les niveaux des stocks au sein du réseau, ainsi qu'à la hausse des programmes de vente. La diminution a été partiellement contrebalancée par la composition favorable des ventes dans toutes les gammes de produits et par les prix favorables des motomarines et des motoneiges. La diminution comprend une fluctuation favorable des taux de change de 13 millions \$.

PAV et moteurs pour OEM

La diminution des revenus tirés des PAV et moteurs pour OEM est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes en raison du niveau élevé des stocks de motoneiges au sein du réseau et à la baisse des ventes au détail dans d'autres gammes de produits. La diminution a été partiellement contrebalancée par les prix favorables dans toutes les gammes de produits et par la composition favorable des ventes de moteurs pour OEM. La diminution comprend une fluctuation favorable des taux de change de 9 millions \$.

Sauf İndication contraire, les chiffres sont présentés sur la base des activités poursuivies, et ceux des périodes antérieures ont été reclassés en conséquence.

Marge brute

La diminution de la marge brute et du pourcentage de marge brute s'explique par la baisse du volume de ventes, par la hausse des programmes de vente, ainsi que par la baisse de l'effet de levier lié aux frais fixes en raison de la réduction de la production. Les diminutions ont été partiellement contrebalancées par la composition favorable des ventes dans la plupart des gammes de produits, par les prix favorables dans toutes les gammes de produits, ainsi que par l'efficience de la production et l'optimisation des coûts de distribution. La diminution de la marge brute comprend une fluctuation favorable des taux de change de 26 millions \$.

Charges d'exploitation

Le tableau suivant présente la répartition des charges d'exploitation de la Société pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2024 par rapport à la période de neuf mois close le 31 octobre 2023.

| (en millions \$ CA) | Périodes d clos | | | |
|-------------------------------------|--------------------|--------------------|---------------|--------------|
| (en millions 3 CA) | 31 octobre 2024 | 31 octobre 2023 | Écart (\$) | Écart (%) |
| Vente et marketing | 329,2 \$ | 344,2 \$ | (15,0) \$ | (4,4) % |
| Recherche et développement | 282,9 | 288,1 | (5,2) | (1,8) % |
| Frais généraux et administratifs | 240,3 | 242,0 | (1,7) | (0,7) % |
| Autres charges d'exploitation | 52,1 | 22,5 | 29,6 | 131,6 % |
| Charges d'exploitation ¹ | 904,5 \$ | 896,8 \$ | 7,7 \$ | 0,9 % |

Sauf indication contraire, les chiffres sont présentés sur la base des activités poursuivies, et ceux des périodes antérieures ont été reclassés en conséquence.

L'augmentation des charges d'exploitation est principalement attribuable à la hausse des coûts de restructuration et de réorganisation, ainsi qu'aux charges de perte de valeur comptabilisées au titre des actifs inutilisés. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la réduction des frais de vente et marketing et des frais de recherche et développement. Cette augmentation des charges d'exploitation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 15 millions \$.

BAIIA normalisé¹

La diminution du BAIIA normalisé¹ est principalement attribuable à la baisse de la marge brute.

Frais financiers nets

La diminution des frais financiers nets est principalement attribuable à la décomptabilisation des coûts de transaction non amortis à la refixation du taux de l'emprunt à terme B-2 de la Société au cours de la période de neuf mois close le 31 octobre 2023. La diminution a été partiellement contrebalancée par la hausse des charges d'intérêts sur la facilité à terme, en raison de la hausse du taux d'intérêt moyen.

Impôt sur le résultat

La diminution de la charge d'impôt est principalement attribuable à la baisse du bénéfice d'exploitation, partiellement contrebalancée par l'incidence de l'écart de change relatif aux immobilisations corporelles liées aux activités mexicaines et par la baisse des avantages liés aux incitatifs fiscaux. Le taux d'imposition effectif s'est établi à 43,4 % pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2024, comparativement à 23,7 % pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2023. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence de l'écart de change, à la baisse des avantages liés aux incitatifs fiscaux et à la répartition défavorable des profits et des pertes comptables enregistrés dans différentes juridictions fiscales.

Bénéfice net

La diminution du bénéfice net est principalement attribuable à la baisse du bénéfice d'exploitation découlant de la baisse de la marge brute. La diminution a été partiellement contrebalancée par la baisse des frais financiers et de la charge d'impôt.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Perte nette liée aux activités abandonnées

L'augmentation de la perte nette est principalement attribuable à la hausse de la perte d'exploitation découlant de la baisse du volume de ventes en raison des stocks élevés des concessionnaires, du ralentissement de la demande des consommateurs au sein de l'industrie, de la hausse des programmes de vente et des inefficacités de production. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la hausse de l'économie d'impôt.

Tendances géographiques pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2024

Revenus

| Revenus par territoire | Périodes clo | | | |
|---------------------------|--------------------|--------------------|-----------------|--------------|
| (en millions \$ CA) | 31 octobre 2024 | 31 octobre 2023 | Écart (\$) | Écart (%) |
| Revenus ¹ (\$) | | | | |
| États-Unis | 3 360,0 | \$ 4 560,9 | \$ (1 200,9) \$ | (26,3) % |
| Canada | 848,3 | 1 171,1 | (322,8) | (27,6) % |
| International | 1 523,8 | 1 619,5 | (95,7) | (5,9) % |
| Total des revenus (\$) | 5 732,1 | \$ 7 351,5 | \$ | |
| Revenus (%) | | | | |
| États-Unis | 58,6 | % 62,1 | % s.o. | (350) pb |
| Canada | 14,8 | % 15,9 | % s.o. | (110) pb |
| International | 26,6 | % 22,0 | % s.o. | 460 pb |
| Total des revenus (%) | 100,0 | % 100,0 | % | |

^{1.} Sauf indication contraire, les chiffres sont présentés sur la base des activités poursuivies, et ceux des périodes antérieures ont été reclassés en conséquence.

États-Unis

La diminution des revenus enregistrés aux États-Unis est principalement attribuable à la baisse du volume des expéditions et à la hausse des programmes de vente dans toutes les gammes de produits. La diminution a été partiellement contrebalancée par la composition favorable des ventes et les prix favorables dans toutes les gammes de produits. La diminution comprend une incidence favorable du change de 75 millions \$.

Canada

La diminution des revenus enregistrés au Canada est principalement attribuable à la baisse du volume des expéditions dans toutes les gammes de produits. La diminution a été partiellement contrebalancée par la composition favorable des ventes et par la baisse des programmes de vente dans la plupart des gammes de produits.

International

La diminution des revenus enregistrés à l'International est principalement attribuable à la baisse du volume des expéditions et à la hausse des programmes de vente dans la plupart des gammes de produits. La diminution a été partiellement contrebalancée par la composition favorable des ventes dans la plupart des gammes de produits et par les prix favorables dans toutes les gammes de produits. La diminution comprend une incidence défavorable du change de 14 millions \$.

Activités abandonnées

Le 17 octobre 2024, la Société a annoncé qu'elle avait amorcé un processus visant la vente des entreprises de son Groupe marin, à savoir *Alumacraft*, *Manitou*, *Telwater* (*Quintrex*, *Stacer*, *Savage* et *Yellowfin*), et des pièces, accessoires et vêtements du Groupe marin. Par conséquent, au 31 octobre 2024, ces entreprises sont présentées à titre d'activités abandonnées, et les actifs et passifs connexes, comme détenus en vue de la vente.

La perte nette et la perte globale liées aux activités abandonnées, telles qu'elles sont présentées à la note 17 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, s'établissent comme suit :

| | | Trimestres clos les | Périodes | de neuf mois closes les | |
|--|--------------------|---------------------|--------------------|----------------------------|--|
| (en millions \$ CA) | 31 octobre 2024 | 31 octobre 2023 | 31 octobre 2024 | 31 octobre 2023 | |
| Revenus | 64,8 \$ | 96,8 \$ | 162,1 \$ | 323,6 \$ | |
| Coût des ventes | 73,8 | 112,4 | 228,7 | 348,7 | |
| Perte brute | (9,0) | (15,6) | (66,6) | (25,1) | |
| | | | | | |
| Charges d'exploitation | | | | | |
| Vente et marketing | 5,9 | 6,3 | 21,8 | 18,2 | |
| Recherche et développement | 5,1 | 9,2 | 17,5 | 30,6 | |
| Frais généraux et administratifs | 7,3 | 8,8 | 20,2 | 23,3 | |
| Autres charges (revenus) d'exploitation | 0,1 | (0,2) | 7,5 | 1,1 | |
| Total des charges d'exploitation | 18,4 | 24,1 | 67,0 | 73,2 | |
| Perte d'exploitation | (27,4) | (39,7) | (133,6) | (98,3) | |
| Frais financiers | _ | 0,3 | 0,2 | 1,0 | |
| Perte avant impôt sur le résultat | (27,4) | (40,0) | (133,8) | (99,3) | |
| Économie d'impôt | (6,9) | (13,0) | (33,2) | (26,7) | |
| Perte nette liée aux activités abandonnées | (20,5) \$ | (27,0) \$ | (100,6) \$ | (72,6) \$ | |

| | | Trimestres clos les | Périodes | de neuf mois closes les | |
|--|--------------------|---------------------|--------------------|----------------------------|--|
| (en millions \$ CA) | 31 octobre 2024 | 31 octobre 2023 | 31 octobre 2024 | 31 octobre 2023 | |
| Perte nette liée aux activités abandonnées ¹ | (20,5) \$ | (27,0) \$ | (100,6) \$ | (72,6) \$ | |
| Variation nette du gain (de la perte) latent à la conversion des établissements à l'étranger | (5,1) | 12,6 | 2,4 | 8,6 | |
| Total de la perte globale liée aux activités abandonnées ¹ | (25,6) \$ | (14,4)\$ | (98,2) \$ | (64,0) \$ | |

^{1.} La perte nette et la perte globale attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle se sont chiffrées à néant.

Au 31 octobre 2024, la valeur comptable des actifs et des passifs présentés comme détenus en vue de la vente s'établissait comme suit :

| (en millions \$ CA) | 31 octobre 2024 |
|--|--------------------|
| Créances clients et autres débiteurs | 13,0 \$ |
| Stocks | 255,1 |
| Immobilisations corporelles | 135,4 |
| Actifs au titre de droits d'utilisation | 6,6 |
| Immobilisations incorporelles | 49,6 |
| Actifs d'impôt différé | 53,7 |
| Autres actifs | 2,3 |
| Actifs classés comme détenus en vue de la vente | 515,7 \$ |
| Fournisseurs et charges à payer | 29,0 |
| Provisions | 48,1 |
| Obligations locatives | 6,9 |
| Revenus différés | 17,1 |
| Autres passifs | 5,2 |
| Passifs liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente | 106,3 \$ |
| | |
| Actifs, déduction faite des passifs, détenus en vue de la vente | 409,4 \$ |

Les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités abandonnées s'établissent comme suit :

| | Périodes de neuf mois closes les | |
|--|----------------------------------|--------------------|
| (en millions \$ CA) | 31 octobre 2024 | 31 octobre 2023 |
| Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation | (107,8) \$ | (142,2) \$ |
| Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement | (20,2) | (52,6) |
| Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement | 134,5 | 193,9 |
| Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités abandonnées | 6,5 \$ | (0,9)\$ |

Taux de change

Les principaux taux de change moyens ayant servi à convertir les revenus et les charges libellés en devises, sans tenir compte de l'incidence des programmes de couverture de la Société, s'établissaient comme suit pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 octobre 2024 :

| | | Trimestres clos les | Périodes | de neuf mois closes les |
|----------------------------------|--------------------|---------------------|--------------------|----------------------------|
| | 31 octobre 2024 | 31 octobre 2023 | 31 octobre 2024 | 31 octobre 2023 |
| Dollars américains (\$ CA/\$ US) | 1,3654 | 1,3576 | 1,3641 | 1,3485 |
| Euros (\$ CA/€) | 1,5026 | 1,4545 | 1,4827 | 1,4577 |

Les principaux taux de change de clôture ayant servi à convertir les actifs et les passifs libellés en devises s'établissaient comme suit :

| | 31 octobre 2024 | 31 janvier 2024 |
|----------------------------------|--------------------|--------------------|
| Dollars américains (\$ CA/\$ US) | 1,3940 | 1,3387 |
| Euros (\$ CA/€) | 1,5133 | 1,4530 |

Lorsque l'on compare le bénéfice d'exploitation et le bénéfice avant impôt du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 octobre 2024, l'incidence des fluctuations des taux de change s'établit comme suit :

| (en millions \$ CA) | Trimestre | (Gain) perte de change Période de neuf mois |
|--|------------|--|
| Revenus | (15,1) \$ | (60,9) \$ |
| Coût des ventes | 4,8 | 34,6 |
| Incidence des fluctuations des taux de change sur la marge brute | (10,3) | (26,3) |
| Charges d'exploitation | (2,6) | (14,8) |
| Incidence des fluctuations des taux de change sur le bénéfice d'exploitation | (12,9) | (41,1) |
| Dette à long terme | (115,1) | 0,4 |
| Frais financiers nets | 0,7 | 2,5 |
| Incidence des fluctuations des taux de change sur le bénéfice avant impôt | (127,3) \$ | (38,2) \$ |

Situation de trésorerie et sources de financement

Situation de trésorerie

Les principales sources de trésorerie de la Société sont les soldes existants en espèces, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts disponibles en vertu de la facilité de crédit renouvelable, de la facilité à terme, des emprunts à terme et du découvert bancaire.

La Société utilise principalement la trésorerie pour financer ses activités, ses besoins en matière de fonds de roulement et ses dépenses d'investissement relatives au développement de produits et aux infrastructures. La variation des besoins en matière de fonds de roulement découle principalement du caractère saisonnier du calendrier de production et des expéditions de produits de la Société.

Le tableau suivant résume les flux de trésorerie nets consolidés par activité pour les périodes de neuf mois closes les 31 octobre 2024 et 2023.

| | Périodes de neuf mois closes les | |
|--|-------------------------------------|--------------------|
| (en millions \$ CA) | 31 octobre 2024 | 31 octobre 2023 |
| Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation | 432,9 \$ | 1 053,2 \$ |
| Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement | (299,4) | (352,5) |
| Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement | (443,1) | (591,7) |
| Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | (36,5) | (27,7) |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (346,1) | 81,3 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période | 491,8 | 202,3 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période | 145,7 \$ | 283,6 \$ |
| Flux de trésorerie disponibles ¹ | 133,1 \$ | 694,5 \$ |

Les flux de trésorerie présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités seront analysés sur une base consolidée.

Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation

Le tableau suivant résume les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, sur une base consolidée, pour les périodes de neuf mois closes les 31 octobre 2024 et 2023.

| | Périodes de neuf mois closes les | |
|--|-------------------------------------|--------------------|
| (en millions \$ CA) | 31 octobre 2024 | 31 octobre 2023 |
| Bénéfice net | 6,6 \$ | 556,3 \$ |
| Éléments hors exploitation et sans effet de trésorerie | 643,2 | 728,3 |
| Variations du fonds de roulement | (99,7) | (3,5) |
| Impôt payé, déduction faite des remboursements | (117,2) | (227,9) |
| Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation | 432,9 \$ | 1 053,2 \$ |

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ont totalisé 432,9 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2024, comparativement à 1 053,2 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2023. La diminution de 620,3 millions \$ des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation est principalement attribuable à la baisse de la rentabilité et à des variations défavorables du fonds de roulement, partiellement contrebalancées par la baisse de l'impôt payé. Les variations défavorables du fonds de roulement sont attribuables au maintien de provisions plus élevées, ce qui reflétait l'intensification des activités promotionnelles au sein de l'industrie, et au maintien des niveaux des stocks.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement

Le tableau suivant résume les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement, sur une base consolidée, pour les périodes de neuf mois closes les 31 octobre 2024 et 2023.

| | Périodes o | le neuf mois closes les |
|---|--------------------|----------------------------|
| (en millions \$ CA) | 31 octobre 2024 | 31 octobre 2023 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | (279,0) \$ | (333,1) \$ |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles | (20,8) | (25,6) |
| Autres | 0,4 | 6,2 |
| Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement | (299,4) \$ | (352,5) \$ |

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement ont totalisé 299,4 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2024, comparativement à 352,5 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2023. La diminution de 53,1 millions \$ des flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement s'explique principalement par la baisse des investissements dans les immobilisations corporelles par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement

Le tableau suivant résume les flux de trésorerie affectés aux activités de financement, sur une base consolidée, pour les périodes de neuf mois closes les 31 octobre 2024 et 2023.

| | Périodes de neuf mois closes les | |
|---|-------------------------------------|--------------------|
| (en millions \$ CA) | 31 octobre 2024 | 31 octobre 2023 |
| Rachat d'actions à droit de vote subalterne | (215,1) \$ | (367,1) \$ |
| Dividendes versés | (46,5) | (41,9) |
| Remboursement de la dette à long terme | (36,4) | (37,9) |
| Intérêts payés | (133,2) | (126,0) |
| Autres | (11,9) | (18,8) |
| Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement | (443,1) \$ | (591,7) \$ |

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement ont totalisé 443,1 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2024, comparativement à 591,7 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2023. La diminution de 148,6 millions \$ des flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement est principalement attribuable au rachat d'un nombre moins élevé d'actions à droit de vote subalterne.

Obligations contractuelles

Le tableau suivant résume les obligations contractuelles importantes de la Société au 31 octobre 2024.

| (en millions \$ CA) | Moins de 1 an | De 1 an à 3 ans | De 4 à 5 ans | Plus de 5 ans | Montant total |
|---|------------------|--------------------|-----------------|------------------|------------------|
| Fournisseurs et charges à payer | 1 339,3 \$ | — \$ | — \$ | — \$ | 1 339,3 \$ |
| Dette à long terme (incluant les intérêts) | 230,5 | 1 118,0 | 402,4 | 2 091,6 | 3 842,5 |
| Obligations locatives (incluant les intérêts) | 52,8 | 75,4 | 41,5 | 36,8 | 206,5 |
| Instruments financiers dérivés | 26,8 | 12,9 | _ | _ | 39,7 |
| Autres passifs financiers | 46,7 | 36,9 | 2,5 | 32,3 | 118,4 |
| Total | 1 696,1 \$ | 1 243,2 \$ | 446,4 \$ | 2 160,7 \$ | 5 546,4 \$ |

La Société conclut des ententes d'achat avec des fournisseurs relativement à des matériaux utilisés dans la production. Ces ententes sont généralement conclues avant le début de la production et peuvent établir une quantité fixe ou variable de matériaux qui seront achetés. En raison de l'incertitude en ce qui a trait à la quantité et au prix des matériaux pouvant être achetés, la Société ne peut déterminer avec exactitude ses engagements relatifs à ces ententes d'achat.

La direction est d'avis que les activités d'exploitation et le financement disponible de la Société lui procureront des sources de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins à court et à long terme.

Sources de financement

Facilité de crédit renouvelable

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable totalisant 1 500,0 millions \$, dont les prélèvements peuvent également être effectués selon l'équivalent en dollars américains ou en euros. Au 31 octobre 2024, la Société n'avait aucun montant prélevé sur la facilité de crédit renouvelable (néant au 31 janvier 2024). Les commissions d'engagement sur le montant non prélevé de la facilité de crédit renouvelable, qui varient entre 0,25 % et 0,40 %, s'établissaient à 0,30 %.

Le 10 mai 2024, l'échéance de la facilité a été reportée de mai 2026 à mai 2029, et la grille de prix a été mise à jour pour tenir compte de la transition vers le taux des opérations de pension à un jour (le « taux CORRA »). Les taux d'intérêt applicables sont assujettis à un ajustement usuel au titre de l'écart de crédit allant de 0,45 % à 3,00 %, qui varie en fonction d'un ratio de levier financier. Au 31 octobre 2024, les coûts d'emprunt en dollars canadiens correspondaient au taux CORRA majoré de 2,00 % ou au taux préférentiel du Canada majoré de 1,00 %, compte tenu du ratio de levier financier. En dollars américains, ils correspondaient au taux SOFR majoré de 2,00 %, au taux de base américain majoré de 1,00 % ou au taux préférentiel des États-Unis majoré de 1,00 %. En euros, ils correspondaient à l'EURIBOR majoré de 2,00 %.

La Société doit maintenir, dans certaines circonstances, un ratio minimal de couverture des charges fixes. De plus, le total des emprunts disponibles est assujetti, en vertu de la facilité de crédit renouvelable, à un calcul de la capacité d'emprunt correspondant à la somme de 75 % de la valeur comptable des créances clients et autres débiteurs et de 50 % de la valeur comptable des stocks.

Au 31 octobre 2024, la Société avait émis des lettres de crédit d'un montant de 19,6 millions \$ en vertu de la facilité de crédit renouvelable (33,8 millions \$ au 31 janvier 2024). De plus, des lettres de crédit d'un montant de 5,5 millions \$ étaient en cours en vertu d'autres conventions au 31 octobre 2024 (5,8 millions \$ au 31 janvier 2024).

| (en millions \$ CA) | 31 octobre 2024 | 31 janvier 2024 |
|---|--------------------|--------------------|
| Découvert bancaire | 15,1 \$ | — \$ |
| Lettres de crédit émises en vertu de la facilité de crédit renouvelable | 19,6 | 33,8 |
| Autres lettres de crédit en cours | 5,5 | 5,8 |

Facilité à terme

Au 31 octobre 2024, les coûts d'emprunt en vertu de l'emprunt à terme s'établissaient comme suit :

| Emprunt | Coûts d'emprunt |
|---------------------|---|
| Emprunt à terme B-1 | au taux SOFR à terme majoré de 2,00 % par année, le taux SOFR |
| | à terme minimal étant de 0,00 %, ou |
| | ■ au taux de base américain majoré de 1,00 %, ou |
| | ■ au taux préférentiel des États-Unis majoré de 1,00 %. |
| Emprunt à terme B-2 | au taux SOFR à terme majoré de 2,75 % par année, le taux SOFR |
| | à terme minimal étant de 0,50 %. |
| Emprunt à terme B-3 | au taux SOFR à terme majoré de 2,75 % par année, le taux SOFR |
| | à terme minimal étant de 0,00 %. |

Conformément à la facilité à terme, les coûts d'emprunt au taux de base américain ou au taux préférentiel des États-Unis ne peuvent être inférieurs aux coûts d'emprunt au taux SOFR.

La Société est tenue de rembourser chaque trimestre au moins 0,25 % du montant nominal, déduction faite de tout remboursement anticipé volontaire déjà effectué. Par conséquent, la Société a remboursé un montant de 11,1 millions \$ US (15,5 millions \$) au cours de la période de neuf mois close le 31 octobre 2024. En outre, dans l'éventualité où elle affichait une situation de trésorerie excédentaire à la fin de l'exercice et un ratio de levier financier supérieur à un certain seuil, la Société pourrait être tenue de rembourser une partie de la facilité à terme. Aux 31 octobre 2024 et 2023, la Société n'était pas tenue de rembourser une partie de la facilité à terme en vertu de cette exigence.

Emprunts à terme autrichiens

Au cours de la période de neuf mois close le 31 octobre 2024, la Société a conclu des conventions d'emprunt à terme assorties de taux d'intérêt favorables en vertu d'un programme du gouvernement autrichien. Ce programme soutient les projets de recherche et développement en fonction des charges engagées par la Société en Autriche. Les emprunts à terme, dont le montant nominal s'élève à 2,3 millions € (3,3 millions \$), portent intérêt à des taux allant de 2,50 % à 4,27 % et viennent à échéance de mars 2028 à décembre 2028. La Société a comptabilisé une subvention de 0,1 million € (0,2 million \$) à titre de réduction des frais de recherche et développement, ce qui représente l'écart entre la juste valeur de l'emprunt à terme au moment de la conclusion de l'entente et la trésorerie reçue.

Au 31 octobre 2024, le montant restant dû par la Société en vertu de ses emprunts à terme autrichiens s'élevait à 99,9 millions € (151,2 millions \$). Ces emprunts portent intérêt à des taux allant de 0,93 % à 4,56 % et viennent à échéance entre décembre 2024 et décembre 2030.

Obligations locatives

Au 31 octobre 2024, les obligations contractuelles à l'égard des actifs comptabilisés en vertu de contrats de location s'élevaient à 206,5 millions \$ (219,7 millions \$ au 31 janvier 2024).

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Au cours de la période de neuf mois close le 31 octobre 2024, la Société a conclu l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités annoncée et lancée au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2024 et a racheté aux fins d'annulation 2 346 799 actions à droit de vote subalterne pour une contrepartie totale de 218,6 millions \$, dont une tranche de 3,5 millions \$ en impôt impayé.

Lorsque la Société n'était pas autorisée à racheter des actions à droit de vote subalterne en raison de restrictions réglementaires ou de périodes de restriction sur les transactions que la Société s'impose, un programme de rachat d'actions automatique auprès d'un courtier désigné permettait de racheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de modalités préétablies.

Reclassement

Le 19 avril 2024, Bain Capital Integral Investors II, L.P. (« Bain Capital ») a réalisé un reclassement de 1 500 000 actions à droit de vote subalterne de la Société par l'entremise d'un preneur ferme, ainsi qu'une distribution en nature de 128 558 actions à droit de vote subalterne à certaines sociétés liées et à certains commanditaires. Avant cette transaction, Bain Capital avait converti 1 628 558 actions à droit de vote multiple en un nombre équivalent d'actions à droit de vote subalterne. La Société n'a reçu aucune tranche du produit de ces reclassements. Conformément aux modalités de la convention de droits d'inscription conclue relativement au premier appel public à l'épargne visant les actions à droit de vote subalterne de la Société, la Société a engagé des frais et des charges d'environ 1,0 million \$ dans le cadre de ce reclassement.

Dividende

Le 5 décembre 2024, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Le dividende sera payé le 14 janvier 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2024.

Le conseil d'administration a déterminé que ce dividende trimestriel était approprié en fonction de plusieurs facteurs pertinents, soit notamment des résultats d'exploitation de la Société, de ses surplus et de ses besoins de trésorerie courants et prévus, ainsi que de sa situation financière, des restrictions contractuelles et des engagements stipulés dans les ententes de financement (y compris les restrictions prévues par la facilité à terme et la facilité de crédit renouvelable ou d'autres conventions importantes) et du contrôle de la solvabilité que le droit commercial lui impose.

Le versement de chaque dividende trimestriel doit être déclaré par le conseil d'administration. Le montant réel, la date de déclaration, la date d'inscription et la date de versement de chaque dividende trimestriel sont déterminés au gré du conseil d'administration.

Situation financière consolidée

Le tableau ci-dessous présente les principaux écarts observés dans les états consolidés intermédiaires résumés non audités de la situation financière de la Société entre le 31 octobre 2024 et le 31 janvier 2024, ainsi que l'incidence de la fluctuation des taux de change sur ces écarts, l'écart net connexe (qui ne tient pas compte de l'incidence de la fluctuation des taux de change sur ces écarts) et les explications de l'écart net.

| (en millions \$ CA) | 31 octobre 2024 | 31 janvier 2024 | Écart | Incidence des taux de change | Actifs et passifs classés comme détenus en vue de la vente | Écart net | Explications de l'écart net |
|---|--------------------|--------------------|---------------|---------------------------------------|--|--------------|--|
| Créances clients et autres débiteurs | 493,7 | \$ 656,3 | \$ (162,6) \$ | 2,7 \$ | 13,0 | \$ (146,9) | \$ S'explique principalement par la baisse du volume de ventes et le caractère saisonnier. |
| Stocks | 1 998,3 | 2 155,6 | (157,3) | (59,1) | 255,1 | 38,7 | S'explique principalement par la hausse des stocks de matières premières et des produits finis, contrebalancée en partie par la baisse des produits en cours. |
| Immobilisations corporelles | 1 922,0 | 2 004,3 | (82,3) | (31,4) | 135,4 | 21,7 | L'écart n'est pas significatif. |
| Fournisseurs et charges à payer | 1 339,3 | 1 450,4 | (111,1) | (38,3) | 29,0 | (120,4) | S'explique principalement par le calendrier de paiement et une réduction des activités d'achat. |
| Provisions | 873,5 | 915,2 | (41,7) | (28,8) | 48,1 | (22,4) | L'écart n'est pas significatif. |
| Revenus différés | 147,1 | 203,1 | (56,0) | (5,2) | 17,1 | (44,1) | S'explique principalement par la comptabilisation des revenus. |
| Dette à long terme y compris la tranche courante | 2 846,8 | 2 763,1 | 83,7 | (113,7) | _ | (30,0) | S'explique principalement par les remboursements de principal. |
| Passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel | 151,8 | 156,3 | (4,5) | (4,3) | _ | (8,8) | L'écart n'est pas significatif. |

Arrangements hors bilan

Arrangements financiers conclus avec les concessionnaires et les distributeurs

La Société, la plupart de ses concessionnaires indépendants et certains de ses distributeurs indépendants sont parties à des ententes conclues avec des fournisseurs de services financiers externes. Ces ententes leur procurent le financement nécessaire à l'achat des produits de la Société et améliorent le fonds de roulement de la Société en permettant le recouvrement plus rapide des créances auprès des concessionnaires et des distributeurs. Environ les trois guarts des ventes de la Société sont effectués aux termes de telles ententes. Les différentes parties susmentionnées ont conclu des ententes avec Huntington Distribution Finance, Inc., Huntington Commercial Finance Canada Inc., Huntington Commercial Finance LLC et Huntington Commercial Finance New Zealand Ltd (collectivement « Huntington »), qui leur octroient des facilités de financement en Amérique du Nord, en Australie et en Nouvelle-Zélande, et avec Wells Fargo Commercial Distribution Finance, Wells Fargo Bank International et Wells Fargo International Finance LLC (collectivement « Wells Fargo »), qui leur accordent des facilités de financement en Amérique du Nord et en Europe. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice clos le 31 janvier 2024, la Société et Huntington ont conclu une deuxième entente modifiée et mise à jour relative au programme de financement sur stocks pour le Canada et les États-Unis (le « programme de financement modifié »), qui a reporté l'échéance de leur entente initiale au 31 janvier 2028 à des conditions tarifaires semblables, et qui a réuni dans une seule entente toutes les modifications récentes qui y ont été apportées. La Société détient une entente de financement sur stocks avec Huntington pour le financement des bateaux en Australie, qui arrive à échéance le 31 janvier 2026. Dans le cas de la plupart des contrats conclus avec Wells Fargo, la période d'engagement ne peut se poursuivre après le 31 janvier 2026.

Le montant consolidé du financement accordé aux concessionnaires et aux distributeurs indépendants de la Société a totalisé 1 620,8 millions \$ et 5 021,8 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 octobre 2024, comparativement à 2 130,7 millions \$ et à 6 761,2 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 octobre 2023. Le solde exigible consolidé du financement obtenu par les concessionnaires et les distributeurs indépendants de la Société auprès des sociétés de financement externes se chiffrait respectivement à 3 126,3 millions \$ et à 3 469,2 millions \$ au 31 octobre 2024 et au 31 janvier 2024.

La répartition du solde exigible consolidé par pays et par monnaie locale entre les concessionnaires et les distributeurs indépendants de la Société avec les sociétés de financement externes s'établit comme suit aux dates indiquées :

| (en millions) | Monnaie | 31 octobre 2024 | 31 janvier 2024 |
|--|---------|--------------------|--------------------|
| Solde exigible | CAD | 3 126,3 | \$ 3 469,2 \$ |
| États-Unis | USD | 1 568,4 \$ | \$ 1877,6\$ |
| Canada | CAD | 753,8 \$ | \$ 727,1 \$ |
| Europe | EUR | 46,9 € | € 66,1 € |
| Australie et Nouvelle-Zélande | AUD | 126,3 | \$ 150,1 \$ |
| Solde exigible – activités poursuivies | CAD | 2 970,7 \$ | \$ 3 218,5 \$ |
| Solde exigible – activités abandonnées | CAD | 155,6 \$ | \$ 250,7 \$ |

Les coûts consolidés engagés par la Société dans le cadre des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs ont totalisé 28,3 millions \$ et 107,5 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 octobre 2024, comparativement à 39,0 millions \$ et à 142,3 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 octobre 2023.

En vertu des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs, la Société pourrait, dans l'éventualité d'une défaillance du concessionnaire ou du distributeur, être tenue de racheter des sociétés de financement des produits repris neufs inutilisés à un prix équivalant au total du solde exigible du concessionnaire ou du distributeur par les sociétés de financement.

Le montant maximal consolidé de l'ensemble des obligations se situe approximativement entre :

- i) 14,0 millions \$ US (19,5 millions \$) ou 15 % du solde exigible consolidé moyen du financement sur les 12 mois de l'année civile en vertu des ententes de financement (27,3 millions \$ au 31 octobre 2024); et
- ii) 25,0 millions \$ US (34,8 millions \$) ou 10 % du solde exigible consolidé moyen du financement pendant les 12 derniers mois en vertu des ententes de financement (321,3 millions \$ au 31 octobre 2024).

Par conséquent, le solde consolidé maximal du financement soumis à l'obligation de rachat par la Société de produits repris neufs inutilisés auprès des sociétés de financement était de 348,6 millions \$ au 31 octobre 2024 et de 304,0 millions \$ au 31 janvier 2024.

La Société n'a pas subi de pertes importantes à la suite de la reprise de possession de produits neufs inutilisés par les sociétés de financement au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 31 octobre 2024 et 2023.

Conventions de financement offertes à des particuliers

La Société a des relations contractuelles avec des sociétés de financement externes afin de faciliter l'octroi de crédit aux particuliers pour l'achat de ses produits en Amérique du Nord. Ces conventions permettent généralement à la Société d'offrir un taux d'intérêt privilégié aux particuliers pour une période définie aux termes de certains programmes de vente. Au Canada, la Société a de telles conventions avec Services de financement TD et la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Aux États-Unis, la Société a de telles conventions avec Synchrony Bank, Sheffield Financial et Roadrunner Financial. Les obligations financières de la Société aux termes de ces contrats se rapportent aux engagements qu'elle prend dans le cadre de certains programmes de vente.

Transactions entre parties liées

Transactions avec Bombardier Inc., société liée au groupe Beaudier

En vertu de la convention d'achat conclue en 2003 relativement à l'acquisition du secteur des produits récréatifs de Bombardier Inc., la Société s'est engagée à rembourser à Bombardier Inc. des montants au titre de l'impôt sur le résultat représentant respectivement 22,5 millions \$ au 31 octobre 2024 et 22,4 millions \$ au 31 janvier 2024. Les versements commenceront lorsque Bombardier Inc. commencera à verser des paiements relatifs à l'impôt sur le résultat au Canada et/ou aux États-Unis. La Société ne s'attend pas à faire de paiements à Bombardier Inc. dans le cadre de cette obligation au cours de l'exercice 2025.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Société se répartissent en actifs financiers et en passifs financiers et sont évalués à la clôture de chaque période à leur juste valeur ou au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, selon le classement établi conformément aux normes IFRS. Par leur nature, les actifs financiers sont exposés au risque de crédit, tandis que les passifs financiers sont exposés au risque de liquidité. En outre, les instruments financiers et les transactions de la Société pourraient être libellés en monnaies étrangères, ce qui donnerait lieu à un risque de change qui pourrait être atténué au moyen d'instruments financiers dérivés. Dans une moindre mesure, la Société est exposée au risque de taux d'intérêt lié à sa facilité de crédit renouvelable, à sa facilité à terme et à ses emprunts à terme autrichiens.

Risque de change

Les éléments figurant dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société, qui sont libellés en dollars canadiens, sont fortement exposés aux fluctuations des taux de change, essentiellement les taux de conversion du dollar américain et de l'euro en dollars canadiens.

Les entrées et les sorties de trésorerie de la Société se font principalement en dollars canadiens, en dollars américains et en euros. À l'aide de ses opérations commerciales, la Société tient généralement à compenser les entrées et les sorties de trésorerie libellées en dollars américains et en euros.

Dans le cas de certaines devises que la Société ne parvient pas à compenser au moyen de ses opérations commerciales récurrentes, la Société a recours à des contrats de change, conformément à sa stratégie de couverture. La direction examine périodiquement la position de couverture pertinente et peut la couvrir à sa discrétion à l'intérieur des paramètres autorisés définis dans la politique de couverture, jusqu'à concurrence du pourcentage maximal prévu. Les contrats sont comptabilisés selon le modèle de couverture des flux de trésorerie qui tient compte des ventes prévues qui seront très probablement effectuées dans les devises concernées, et les gains ou les pertes sur les instruments dérivés en question ne sont comptabilisés au résultat net que lorsque les ventes prévues se réalisent.

Enfin, pour réduire l'exposition découlant de la réévaluation à la clôture de la période des éléments monétaires libellés dans une autre monnaie fonctionnelle, la Société a recours à des contrats de change. Ces contrats sont comptabilisés dans le résultat net à la clôture de chaque période de façon à limiter les gains ou les pertes découlant de la réévaluation, au taux de fin de période, de ces positions libellées en devises.

Bien que l'application de la stratégie de couverture de la Société protège, dans une certaine mesure, le bénéfice d'exploitation de la Société contre d'importantes fluctuations des taux de change, il n'en reste pas moins que le bénéfice net est exposé de manière importante aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain du fait de la dette à long terme libellée en dollars américains. Cependant, une incidence monétaire pour la Société est possible seulement dans la mesure où la facilité à terme est remboursée.

Risque de liquidité

La Société pourrait avoir de la difficulté à respecter les obligations liées à ses passifs financiers. Afin de gérer adéquatement son risque de liquidité, la Société surveille continuellement ses besoins en flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, tout en tenant compte du caractère saisonnier des besoins de son fonds de roulement, de même que de la répartition de ses revenus et de ses charges. La Société estime que les flux de trésorerie dégagés par ses activités d'exploitation, ajoutés à ses fonds en banque et aux fonds dont elle peut disposer aux termes de sa facilité de crédit, lui assurent une souplesse financière suffisante et réduisent son risque de liquidité.

Risque de crédit

La Société pourrait être exposée, dans le cours normal de ses activités, à l'incapacité potentielle de ses concessionnaires, de ses distributeurs et de ses autres partenaires commerciaux à respecter leurs obligations contractuelles à l'égard des actifs financiers et des montants garantis en vertu des ententes de financement conclues par les concessionnaires et les distributeurs avec Huntington et Wells Fargo.

La Société estime que le risque de crédit associé à ses créances clients et à ses responsabilités limitées en vertu des ententes de financement conclues par les concessionnaires et les distributeurs avec Huntington et Wells Fargo ne représente pas une importante concentration de risque et de perte en raison du grand nombre de concessionnaires, de distributeurs et d'autres partenaires commerciaux et de leur répartition dans de nombreuses régions géographiques. De plus, la Société atténue ce risque en exerçant ses activités par l'intermédiaire de ses propres canaux de distribution et en assurant le suivi de la solvabilité des concessionnaires et des distributeurs établis dans diverses régions géographiques.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt surtout sur le taux SOFR à terme, en fonction desquels est calculé l'intérêt sur sa facilité à terme. Toutefois, la Société a conclu des contrats de taux plafonds garantis limitant son exposition à la hausse des taux d'intérêt.

Mesures non conformes aux normes IFRS et tableaux de rapprochement

La Société utilise des mesures et des ratios non conformes aux normes IFRS, notamment ceux présentés ci-dessous.

| Mesures non conformes aux normes IFRS | Définition | Motif |
|---|---|--|
| BAIIA normalisé | Bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la dotation à l'amortissement et les éléments normalisés | Aider les investisseurs à évaluer la performance financière des activités d'exploitation de la Société |
| Bénéfice net normalisé | Bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments | En plus de la performance financière des activités d'exploitation, ces mesures tiennent compte de l'incidence des activités d'investissement, des activités de financement et de l'impôt sur le résultat sur les résultats financiers de la Société. |
| Charge d'impôt normalisée | Charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés et pour normaliser certains éléments d'impôts spécifiques | Aider les investisseurs à déterminer la charge d'impôt relative aux éléments normalisés décrits précédemment, car ceux-ci sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société. |
| Taux d'imposition effectif normalisé | Fondé sur le bénéfice net normalisé avant la charge d'impôt normalisée | |
| Bénéfice normalisé par action – dilué | Calculé en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – dilué | Aider les investisseurs à déterminer la performance financière normalisée des activités par action de la Société. |
| Flux de trésorerie disponibles | Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation moins les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles | Aider les investisseurs à évaluer les capacités de la Société à générer des liquidités qui pourraient être disponibles pour les actionnaires et servir au remboursement de la dette et aux regroupements d'entreprises, après les dépenses d'investissement. |

La Société est d'avis que les mesures non conformes aux normes IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance financière, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance financière de la Société, faisant ainsi ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi des mesures non conformes aux normes IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement, et également à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative à court terme des employés de la Société. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non conformes aux normes IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.

Tableaux de rapprochement

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le bénéfice net et le bénéfice net normalisé¹ et le rapprochement entre le bénéfice net et le BAIIA normalisé¹.

| | | Trimestres clos les | Périodes o | de neuf mois closes les |
|---|--------------------|---------------------|--------------------|----------------------------|
| (en millions \$ CA) | 31 octobre 2024 | 31 octobre 2023 | 31 octobre 2024 | 31 octobre 2023 |
| Bénéfice net ² | 27,3 \$ | 90,1 \$ | 107,2 \$ | 628,9 \$ |
| Éléments normalisés | | | | |
| Perte de change sur la dette à long terme et les obligations locatives Gain dans le cadre de l'offre publique de rachat | 26,2 | 142,1 | 108,7 | 108,3 |
| dans le cours normal des activités | _ | (1,6) | _ | (4,8) |
| Charge de perte de valeur³ | 9,4 | _ | 9,4 | _ |
| Coûts liés aux regroupements d'entreprises ⁴ | 3,6 | 4,1 | 10,6 | 8,6 |
| Coûts liés au passage de la frontière | _ | 6,2 | _ | 6,2 |
| Coûts de restructuration et coûts connexes ⁵ | 11,9 | _ | 35,0 | _ |
| Coûts de transaction sur la dette à long terme | _ | 20,0 | _ | 20,0 |
| Autres éléments ⁶ | _ | 0,3 | 0,9 | 0,5 |
| Ajustement au titre de l'impôt ^{1, 7} | 6,8 | (9,1) | 5,8 | (24,1) |
| Bénéfice net normalisé ¹ | 85,2 | 252,1 | 277,6 | 743,6 |
| Charge d'impôt normalisée ¹ | 25,1 | 74,1 | 76,3 | 219,9 |
| Frais financiers ajustés¹ | 51,2 | 47,6 | 149,8 | 138,2 |
| Produits financiers ajustés ¹ | (1,3) | (4,5) | (7,1) | (8,9) |
| Dotation à l'amortissement ajustée ¹ | 103,9 | 93,5 | 303,6 | 267,8 |
| BAIIA normalisé ¹ | 264,1 \$ | 462,8 \$ | 800,2 \$ | 1 360,6 \$ |

- 1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».
- 2. Sauf indication contraire, les chiffres sont présentés sur la base des activités poursuivies, et ceux des périodes antérieures ont été reclassés en conséquence.
- 3. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 octobre 2024, la Société a comptabilisé une charge de perte de valeur de 9,4 millions \$ au titre des actifs inutilisés.
- 4. Coûts de transaction et amortissement des immobilisations incorporelles liés aux regroupements d'entreprises.
- Coûts liés aux activités de restructuration et de réorganisation, qui sont principalement composés de coûts au titre des indemnités de départ.
- 6. Les autres éléments comprennent les frais liés au reclassement effectué au cours de l'exercice 2025.
- 7. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, ainsi qu'à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines.

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation, sur une base consolidée, et les flux de trésorerie disponibles¹ consolidés.

| | Périodes de neuf mois closes les | | | |
|---|-------------------------------------|--------------------|--|--|
| (en millions \$ CA) | 31 octobre 2024 | 31 octobre 2023 | | |
| Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation | 432,9 \$ | 1 053,2 \$ | | |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | (279,0) | (333,1) | | |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles | (20,8) | (25,6) | | |
| Flux de trésorerie disponibles ¹ | 133,1 \$ | 694,5 \$ | | |
| Flux de trésorerie disponibles provenant des activités poursuivies ¹ | 257,9 \$ | 885,9 \$ | | |
| Flux de trésorerie disponibles affectés aux activités abandonnées ¹ | (124,8) \$ | (191,4)\$ | | |

^{1.} Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Le tableau suivant² présente le rapprochement entre les éléments inclus dans le bénéfice net normalisé¹ et le BAIIA normalisé¹ et les mesures conformes aux normes IFRS respectives, et présente également le calcul du bénéfice normalisé par action – de base et dilué¹.

| | | Trimestres clos les | Périodes | de neuf mois closes les |
|---|------------|------------------------|-------------------|----------------------------|
| | 31 octobre | 31 octobre | 31 octobre | 31 octobre |
| (en millions \$ CA, sauf les données par action) | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Rapprochement de la dotation à l'amortissement | | | | |
| Dotation à l'amortissement | 105,3 \$ | 94,8 \$ | 307,9 \$ | 272,0 \$ |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 105,5 φ | 9 4 ,0 \$ | 301,9 \$ | 212,0 ψ |
| liées aux regroupements d'entreprises | (1,4) | (1,3) | (4,3) | (4,2) |
| Dotation à l'amortissement ajustée | 103,9 \$ | 93,5 \$ | 303,6 \$ | 267,8 \$ |
| Rapprochement de la charge d'impôt | 100,0 ψ | σο,σ φ | 300,0 4 | 20.,0 φ |
| Charge d'impôt | 31,9 \$ | 65.0 \$ | 82,1 \$ | 195,8 \$ |
| Ajustement au titre de l'impôt ³ | (6,8) | 9,1 | (5,8) | 24,1 |
| Charge d'impôt normalisée ¹ | 25,1 \$ | 74,1 \$ | 76,3 \$ | 219,9 \$ |
| Rapprochement des frais financiers | · · | | | |
| Frais financiers | 51,2 \$ | 67,6 \$ | 149,8 \$ | 158,4 \$ |
| Coûts de transaction sur la dette à long terme | _ | (20,0) | _ | (20,0) |
| Autres | _ | | _ | (0,2) |
| Frais financiers ajustés | 51,2 \$ | 47,6 \$ | 149,8 \$ | 138,2 \$ |
| Rapprochement des produits financiers | | | | |
| Produits financiers | (1,3) \$ | (6,1) \$ | (7,1) \$ | (13,7) \$ |
| Gain dans le cadre de l'offre publique de rachat | | | | |
| dans le cours normal des activités | _ | 1,6 | _ | 4,8 |
| Produits financiers ajustés | (1,3) \$ | (4,5) \$ | (7,1) \$ | (8,9) \$ |
| | | | | |
| Calcul du bénéfice normalisé par action – | | | | |
| de base ¹ | | 252.4.4 | | 7400 4 |
| Bénéfice net normalisé ¹ | 85,2 \$ | 252,1 \$ | 277,6 \$ | 743,6 \$ |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 0,3 | (0,1) | (0,5) | (1,4) |
| Nombre moyen pondéré d'actions – de base | 73 003 877 | 76 514 017 3,29 \$ | 73 878 572 | 77 736 259 |
| Bénéfice de base normalisé par action | 1,17 \$ | 3,29 \$ | 3,75 \$ | 9,55 \$ |
| Calcul du bénéfice normalisé par action – dilué ¹ Bénéfice net normalisé ¹ | 85,2 \$ | 252,1 \$ | 277 G G | 743,6 \$ |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 05,2 \$ | (0,1) | 277,6 \$ (0,5) | 743,6 \$ (1,4) |
| Nombre moyen pondéré d'actions – dilué | 73 865 152 | 77 817 364 | 74 864 967 | 79 149 406 |
| Bénéfice dilué normalisé par action ¹ | 1,16 \$ | 3,24 \$ | 3,70 \$ | 9,38 \$ |
| Deliginos ande normanos par action | 1,10 ψ | υ, ∠ ¬ ψ | υ, τυ ψ | 5,00 ψ |

^{1.} Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

^{2.} Sauf indication contraire, les chiffres sont présentés sur la base des activités poursuivies, et ceux des périodes antérieures ont été reclassés en conséquence.

^{3.} L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, ainsi qu'à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines.

Sommaire des résultats consolidés trimestriels²

| | 31 octobre 2024 Exercice 2025 | 31 juillet 2024 Exercice 2025 | 2024 Exercice | 31 janvier 2024 Exercice | 2023 Exercice | 2023 Exercice | 30 avril 2023 Exercice 2024 | 31 janvier 2023 Exercice 2023 |
|--|--|--|------------------|--------------------------------|------------------|------------------|--------------------------------------|--|
| (en millions \$ CA, sauf les données par action et la marge brute) | | | | | | | | |
| Revenus | | | | | | | | |
| Produits toutes saisons | , - | . , | | . , | . , | | . , | |
| Produits saisonniers | 615,9 | 541,8 | 535,1 | 952,6 | 868,7 | 897,5 | 691,9 | 1 319,5 |
| PAV et moteurs | | | | | | | | |
| pour OEM | 303,4 | 263,6 | 293,1 | 295,2 | 321,7 | 301,8 | 294,4 | 378,1 |
| Groupe marin | | | - | | | _ | | 123,9 |
| Total des revenus | 1 955,7 | 1 790,4 | , | | - ,- | 2 660,9 | 2 319,6 | 3 076,3 |
| Marge brute | 430,0 | 394,4 | | | | 703,1 | 627,4 | 787,6 |
| En pourcentage des revenus | 22,0 | % 22,0 | % 26,2 | % 25,3 | % 27,1 | % 26,4 | % 27,0 | % 25,6 % |
| | | | | | | | | |
| Bénéfice net | 27,3 | 38,6 | , | , | , | 360,7 | 178,1 | 365,1 |
| BAIIA normalisé ¹ | 264,1 | 230,3 | 305,8 | , | - ,- | 496,2 | 401,6 | 528,0 |
| Bénéfice net normalisé ¹ | 85,2 | 73,1 | 119,3 | 213,3 | 252,1 | 276,8 | 214,7 | 309,2 |
| Bénéfice de base par | | | | | | | | |
| action | 0,38 | 0,52 | 0,55 | 4,02 | 1,18 | 4,62 | 2,25 | 4,64 |
| Bénéfice dilué par action | 0,37 | 0,51 | 0,54 | 3,96 | 1,16 | 4,54 | 2,21 | 4,54 |
| Bénéfice de base | | | | | | | | |
| normalisé par action ¹ | 1,17 | 0,99 | 1,59 | 2,83 | 3,29 | 3,55 | 2,72 | 3,93 |
| Bénéfice dilué normalisé par action ¹ | 1,16 | 0,98 | 1,57 | 2,78 | 3,24 | 3,49 | 2,67 | 3,85 |

Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ». Les chiffres sont présentés sur la base des activités poursuivies, et ceux des périodes antérieures ont été reclassés en conséquence, sauf pour le trimestre clos le 31 janvier 2023.

Tableau de rapprochement des résultats consolidés trimestriels²

| | 31 octobre | 31 juillet 2024 | 30 avril 2024 | 31 janvier | es clos les 31 octobre | 31 juillet 2023 | 30 avril 2023 | 31 janvier |
|--|------------------|--------------------|------------------|------------------|---------------------------|--------------------|------------------|------------------|
| | 2024 Exercice | Exercice | 2024 Exercice | 2024 Exercice | 2023 Exercice | 2023 Exercice | Exercice | 2023 Exercice |
| (en millions \$ CA) | 2025 | 2025 | 2025 | 2024 | 2024 | 2024 | 2024 | 2023 |
| Bénéfice net | 27,3 | 38,6 \$ | 41,3 \$ | 303,0 \$ | 90,1 \$ | 360,7 \$ | 178,1 \$ | 365,1 \$ |
| Éléments normalisés | | | | | | | | |
| (Gain) perte de change sur la | l | | | | | | | |
| dette à long terme et les | | | | /a= =\ | | (a) | | (=0.0) |
| obligations locatives | 26,2 | 11,8 | 70,7 | (97,5) | 142,1 | (77,6) | 43,8 | (56,6) |
| Coûts découlant de l'incident | | | | | | | | 0.0 |
| lié à la cybersécurité ³ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | 2,2 |
| Gain dans le cadre de l'offre | | | | | | | | |
| publique de rachat dans le | | | | | (4.0) | (0.0) | | |
| cours normal des activités | _ | _ | _ | _ | (1,6) | (3,2) | _ | |
| Coûts des services passés ⁴ | <u> </u> | _ | | _ | _ | _ | _ | 4,3 |
| Charge de perte de valeur ⁵ Coûts liés aux | 9,4 | _ | | _ | _ | _ | _ | _ |
| - | | | | | | | | |
| regroupements d'entreprises ⁶ | 2.6 | 20 | 3,2 | 2.5 | 4,1 | 0.0 | 2.7 | 2.6 |
| Crise liée au passage de | 3,6 | 3,8 | 3,2 | 2,5 | 4, 1 | 0,8 | 3,7 | 2,6 |
| la frontière ⁷ | | | | | 6,2 | | | |
| Coûts de restructuration et | _ | _ | _ | _ | 0,2 | _ | _ | _ |
| coûts connexes ⁸ | 11,9 | 8,9 | 14,2 | 3,9 | _ | _ | _ | _ |
| Coûts de transaction sur | 11,5 | 0,5 | 17,2 | 0,0 | | | | |
| la dette à long terme ⁹ | _ | _ | _ | 2,7 | 20,0 | | _ | _ |
| Autres éléments ¹⁰ | _ | _ | 0,9 | 1,0 | 0,3 | _ | 0,2 | (4,1) |
| Ajustement au titre | | | 0,0 | .,• | 0,0 | | ٠,= | (. , .) |
| de l'impôt ^{1, 11} | 6,8 | 10,0 | (11,0) | (2,3) | (9,1) | (3,9) | (11,1) | (4,3) |
| Bénéfice net normalisé ¹ | 85,2 | 73,1 | 119,3 | 213,3 | 252,1 | 276,8 | 214,7 | 309,2 |
| Charge d'impôt normalisée ¹ | 25,1 | 9,7 | 41,5 | 80,3 | 74,1 | 87,0 | 58,8 | 96,3 |
| Frais financiers ajustés ¹ | 51,2 | 50,1 | 48,5 | 46,9 | 47,6 | 46,6 | 44,0 | 36,5 |
| Produits financiers ajustés ¹ | (1,3) | (4,0) | (1,8) | (2,9) | (4,5) | (2,9) | (1,5) | (1,4) |
| Dotation à l'amortissement | | | | | | | | |
| ajustée ¹ | 103,9 | 101,4 | 98,3 | 95,6 | 93,5 | 88,7 | 85,6 | 87,4 |
| BAIIA normalisé ¹ | 264,1 | 230,3 \$ | 305,8 \$ | 433,2 \$ | 462,8 \$ | 496,2 \$ | 401,6 \$ | 528,0 \$ |

- 1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».
- 2. Les chiffres sont présentés sur la base des activités poursuivies, et ceux des périodes antérieures ont été reclassés en conséquence, sauf pour le trimestre clos le 31 janvier 2023.
- 3. Au cours de l'exercice 2023, la Société a engagé des coûts découlant d'un incident lié à la cybersécurité. Ces coûts sont principalement composés des coûts de reprise, des coûts d'inactivité, comme le coût de la main-d'œuvre directe pendant l'interruption des activités, etc.
- 4. Avec prise d'effet le 31 décembre 2022, BRP a approuvé un ajustement ponctuel devant être accordé aux retraités et aux conjoints survivants du régime de retraite pour les employés de BRP (Canada) qui ont pris leur retraite avant 2017. L'incidence de cette augmentation ponctuelle est comptabilisée à titre de coûts des services passés au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2023.
- 5. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 octobre 2024, la Société a comptabilisé une charge de perte de valeur de 9,4 millions \$ au titre des actifs inutilisés.
- 6. Coûts de transaction et amortissement des immobilisations incorporelles liés aux regroupements d'entreprises.
- 7. Au cours de l'exercice 2024, la Société a engagé des coûts de transport et d'inactivité marginaux, comme le coût de la maind'œuvre directe, lesquels sont liés à des stratégies d'atténuation mises en œuvre pour corriger le ralentissement relatif au passage de la frontière entre Juárez, au Mexique, où la Société possède trois usines, et El Paso, au Texas, aux États-Unis.
- 8. Coûts liés aux activités de restructuration et de réorganisation, qui sont principalement composés de coûts au titre des indemnités de départ.
- 9. Décomptabilisation des coûts de transaction non amortis liés à la refixation du taux de l'emprunt à terme B-2 et au refinancement de l'emprunt à terme B-1.
- 10. Les autres éléments comprennent un recouvrement d'assurance lié à l'équipement détruit par l'incendie de l'usine Juárez 2 comptabilisé au cours de l'exercice 2023 et les frais liés aux reclassements effectués au cours des exercices 2024 et 2025.
- 11. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, ainsi qu'à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines.

Principales données financières consolidées

Les principales données financières consolidées présentées ci-dessous pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 octobre 2024 et 2023 sont déterminées en fonction des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et des notes annexes approuvés le 5 décembre 2024.

Données sur le bénéfice net

| | | Trimestres | Périodes o | de neuf mois |
|---|------------|------------------------|------------|--------------------------|
| | 31 octobre | clos les 31 octobre | 31 octobre | closes les 31 octobre |
| (en millions \$ CA) | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Revenus | | | | |
| Produits toutes saisons | 1 036,4 \$ | 1 180,6 \$ | 3 179,2 \$ | 3 975,5 \$ |
| Produits saisonniers | 615,9 | 868,7 | 1 692,8 | 2 458,1 |
| PAV et moteurs pour OEM | 303,4 | 321,7 | 860,1 | 917,9 |
| Total des revenus | 1 955,7 | 2 371,0 | 5 732,1 | 7 351,5 |
| Coût des ventes | 1 525,7 | 1 728,0 | 4 387,9 | 5 378,0 |
| Marge brute | 430,0 | 643,0 | 1 344,2 | 1 973,5 |
| En pourcentage des revenus | 22,0 % | 27,1 % | 23,5 % | 26,8 % |
| Charges d'exploitation | | | | |
| Vente et marketing | 110,1 | 111,5 | 329,2 | 344,2 |
| Recherche et développement | 95,6 | 105,2 | 282,9 | 288,1 |
| Frais généraux et administratifs | 67,1 | 63,9 | 240,3 | 242,0 |
| Autres charges d'exploitation | 22,3 | 4,9 | 52,1 | 22,5 |
| Total des charges d'exploitation | 295,1 | 285,5 | 904,5 | 896,8 |
| Bénéfice d'exploitation | 134,9 | 357,5 | 439,7 | 1 076,7 |
| Frais financiers nets | 49,9 | 61,5 | 142,7 | 144,7 |
| Perte de change sur la dette à long terme | 25,8 | 140,9 | 107,7 | 107,3 |
| Bénéfice avant impôt | 59,2 | 155,1 | 189,3 | 824,7 |
| Charge d'impôt | 31,9 | 65,0 | 82,1 | 195,8 |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies ² | 27,3 \$ | 90,1 \$ | 107,2 \$ | 628,9 \$ |
| Perte nette liée aux activités abandonnées | (20,5) \$ | (27,0) \$ | (100,6) \$ | (72,6) \$ |
| Bénéfice net | 6,8 \$ | 63,1 \$ | 6,6 \$ | 556,3 \$ |
| Montant attribuable aux actionnaires | 7,1 \$ | 63,0 \$ | 6,1 \$ | 554,9 \$ |
| Montant attribuable aux participations ne donnant | | | | |
| pas le contrôle | (0,3) \$ | 0,1 \$ | 0,5 \$ | 1,4 \$ |
| u | | | | |
| BAIIA normalisé ¹ | 264,1 \$ | 462,8 \$ | 800,2 \$ | 1 360,6 \$ |
| Bénéfice net normalisé ¹ | 85,2 \$ | 252,1 \$ | 277,6 \$ | 743,6 \$ |

^{1.} Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Sauf İndication contraire, les chiffres sont présentés sur la base des activités poursuivies, et ceux des périodes antérieures ont été reclassés en conséquence.

Autres données financières²

| | | Trimestres clos les | Périodes | de neuf mois closes les |
|--|--------------------|------------------------|--------------------|----------------------------|
| (en millions \$ CA, sauf les données par action) | 31 octobre 2024 | 31 octobre 2023 | 31 octobre 2024 | 31 octobre 2023 |
| Nombre moyen pondéré d'actions – de base | 73 003 877 | 76 514 017 | 73 878 572 | 77 736 259 |
| Nombre moyen pondéré d'actions – dilué | 73 865 152 | 77 817 364 | 74 864 967 | 79 149 406 |
| Bénéfice de base par action | 0,38 \$ | 1,18 \$ | 1,44 \$ | 8,07 \$ |
| Bénéfice dilué par action | 0,37 | 1,16 | 1,43 | 7,93 |
| Bénéfice de base normalisé par action | 1,17 | 3,29 | 3,75 | 9,55 |
| Bénéfice dilué normalisé par action | 1,16 | 3,24 | 3,70 | 9,38 |
| Dividendes déclarés par action | 0,21 \$ | 0,18 \$ | 0,63 \$ | 0,54 \$ |

Données sur la situation financière

| (en millions \$ CA) | Au 31 octobre 2024 | Au 31 janvier 2024 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 147,0 \$ | 491,8 \$ |
| Fonds de roulement | 513,9 | 1 023,7 |
| Immobilisations corporelles | 1 922,0 | 2 004,3 |
| Total de l'actif | 5 990,8 | 6 775,5 |
| Total des passifs financiers non courants | 3 007,8 | 2 912,1 |
| Total du passif | 5 863,7 | 5 961,6 |
| Total des capitaux propres | 536,5 | 813,9 |
| Dette à long terme | 2 846,8 | 2 763,1 |

Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ». Sauf indication contraire, les chiffres sont présentés sur la base des activités poursuivies, et ceux des périodes antérieures ont été reclassés en conséquence.

Estimations comptables critiques

Estimations et jugements importants

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément aux méthodes comptables de la Société exige de la direction qu'elle formule des jugements et des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés, ainsi que sur les montants connexes relatifs aux revenus et aux charges, aux autres éléments du bénéfice global et aux informations fournies.

Les meilleures estimations de la Société sont fondées sur les renseignements, les données et les faits connus à la date à laquelle elles sont formulées. La direction s'appuie sur son expérience et sur certains renseignements, sur la conjoncture économique et les tendances en général, ainsi que sur des hypothèses concernant les résultats futurs probables pour formuler les estimations. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement, et les incidences de toute variation sont comptabilisées immédiatement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et ces différences pourraient être importantes.

Le budget d'exploitation annuel de la Société et les révisions du budget qu'elle réalise durant l'exercice (collectivement, le « Budget »), de même que le plan stratégique de la Société, comprennent des données fondamentales qui sont utilisées comme base pour établir certaines estimations importantes nécessaires à la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés. Chaque année, la direction prépare son budget d'exploitation et son plan stratégique annuels selon un processus en fonction duquel un budget détaillé sur un an et un plan stratégique sur trois ans sont établis par chaque entité, puis consolidés.

Les flux de trésorerie et la rentabilité compris dans le Budget sont fondés sur les commandes actuelles et futures prévues, la conjoncture générale des marchés, les structures de coûts actuelles, les variations de coûts prévues et les ententes actuelles avec des tiers. La direction utilise des données du budget d'exploitation annuel et des projections ou des hypothèses additionnelles pour calculer les résultats prévus en ce qui a trait au plan stratégique et aux périodes ultérieures.

Le Budget et le plan stratégique sont approuvés par la direction et le conseil d'administration. La direction assure ensuite le suivi du rendement par rapport au Budget. Des écarts importants entre le rendement réel et le rendement prévu constituent un indicateur clé du besoin d'évaluer si certaines des estimations utilisées pour la préparation de l'information financière devraient être révisées.

La direction doit s'appuyer sur des estimations aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société, et elle est d'avis que les estimations les plus importantes sont les suivantes :

Estimation de la valeur nette de réalisation des stocks

La valeur nette de réalisation des matériaux et des produits en cours est déterminée d'après la comparaison des éléments et de la valeur des stocks avec les besoins en matière de production, les caractéristiques actuelles et futures des produits, les coûts de production prévus devant être engagés et la rentabilité prévue des produits finis. La valeur nette de réalisation des produits finis ainsi que des pièces, accessoires et vêtements est déterminée d'après la comparaison des éléments et de la valeur des stocks avec les prix de vente prévus, les programmes de vente et les caractéristiques des nouveaux produits.

Estimation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement si la direction juge probable qu'ils seront réalisés selon le budget annuel, le plan stratégique et des projections additionnelles permettant de calculer les résultats prévus pour des périodes ultérieures.

Estimation des provisions au titre des garanties régulières liées aux produits, des passifs liés aux produits et des programmes de vente

Le coût de la garantie régulière est établi pour chaque gamme de produits et comptabilisé au moment de la vente en fonction de la meilleure estimation faite par la direction d'après les taux et les tendances historiques au titre des coûts. Les provisions relatives aux garanties régulières sont ajustées lorsque la Société détecte un problème important et récurrent relatif à des produits vendus ou lorsqu'elle constate des écarts en matière de coûts et de tendances par suite de l'analyse des réclamations au titre des garanties régulières.

La provision au titre des passifs liés aux produits à la fin de la période est calculée en fonction de la meilleure estimation de la direction en ce qui a trait aux montants nécessaires au règlement des réclamations existantes. De plus, la provision au titre des passifs liés aux produits à la fin de la période de présentation de l'information financière comprend les réclamations engagées, mais non présentées, d'après les coûts historiques moyens.

La provision liée au programme de vente est estimée selon les caractéristiques actuelles du programme, les données historiques et les ventes au détail prévues pour chaque gamme de produits.

Estimation des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les charges et le passif au titre des régimes à prestations définies

Afin de déterminer les taux d'actualisation utilisés pour calculer les charges et le passif au titre des régimes à prestations définies, la direction consulte des cabinets d'actuaires externes pour qu'ils lui fournissent des taux d'actualisation utilisés couramment et applicables, qui sont fondés sur le rendement de placements à revenu fixe dans des sociétés de première qualité ayant des flux de trésorerie qui correspondent au versement prévu des prestations pour chaque régime à prestations définies. La direction se fonde sur ses connaissances et sur sa compréhension des facteurs économiques généraux pour tirer une conclusion sur l'exactitude des taux d'actualisation utilisés.

Estimation de la durée du contrat de location

À la date de début du contrat, lorsqu'elle détermine la durée du contrat de location, la direction tient compte de tous les faits et circonstances faisant que la Société a un avantage économique à exercer une option de prolongation ou à ne pas exercer une option de résiliation. Des options de prolongation ou des périodes assujetties aux options de résiliation sont incluses dans la durée du contrat de location uniquement s'il existe une certitude raisonnable que ce dernier sera prolongé ou qu'il ne sera pas résilié. Cette évaluation est révisée s'il se produit un changement de circonstances important qui dépend de la volonté de la Société.

Jugements importants posés lors de l'application des méthodes comptables de la Société

La direction doit poser certains jugements lors de l'application des méthodes comptables de la Société, particulièrement en ce qui a trait aux éléments suivants :

Dépréciation des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation

La Société opère selon un niveau élevé d'intégration et d'interdépendance aux fins de ses activités de conception, de développement, de fabrication et de distribution. Les entrées de trésorerie générées par chaque gamme de produits nécessitent le recours à divers actifs de la Société, ce qui limite les tests de dépréciation à effectuer pour un seul actif. Par conséquent, la direction effectue les tests de dépréciation en regroupant les actifs en UGT.

Monnaie fonctionnelle

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale, mais ses activités de conception, de développement, de fabrication et de distribution font l'objet d'un niveau élevé d'intégration, et la direction doit exercer un jugement important pour déterminer la monnaie fonctionnelle de chaque entité à l'aide des facteurs énoncés dans IAS 21 Effets des variations des cours des monnaies étrangères (« IAS 21 »). La direction a déterminé que la monnaie fonctionnelle de chaque entité est sa monnaie locale, à moins que l'évaluation des critères utilisés aux fins de l'évaluation de la monnaie fonctionnelle énoncés dans IAS 21 ne détermine qu'une autre monnaie constitue la monnaie fonctionnelle. Les critères énoncés dans IAS 21 qui sont applicables à chaque entité font l'objet d'un examen annuel.

Contrôles et procédures

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société, ainsi que de son contrôle interne à l'égard de l'information financière, tels que ces termes sont définis dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs des Autorités canadiennes en valeurs mobilières ainsi que dans la règle 13a-15(e) et la règle 15d-15(e) de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis, dans leur version modifiée.

Contrôles et procédures de communication de l'information

À la fin de la période de présentation de l'information financière visée par les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière avaient conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles et procédures de communication de l'information afin de fournir une assurance raisonnable que :

- l'information importante relative à la Société leur a été communiquée;
- l'information qui doit être présentée dans les documents que la Société dépose est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

À la fin de la période de présentation de l'information financière visée par les états financiers intermédiaires, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière avaient conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, ce contrôle interne à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux normes IFRS.

Au cours de la période de neuf mois close le 31 octobre 2024, aucun changement apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a eu d'incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de celle-ci. La direction a déterminé que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace au 31 octobre 2024.

En raison de ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait ne pas prévenir ni détecter les inexactitudes. Les projections de la direction quant au résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures comportent le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue. Une faiblesse significative est une lacune ou un ensemble de lacunes relatives au contrôle interne à l'égard de l'information financière, qui suggèrent la possibilité raisonnable qu'une anomalie significative dans les états financiers annuels ou intermédiaires de la Société ne puisse être évitée ou décelée en temps opportun.

Facteurs de risque

Pour obtenir une description détaillée des facteurs de risque associés à la Société, veuillez vous reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 janvier 2024. À la connaissance de la Société, aucun changement important se rapportant à ces facteurs de risque ne s'est produit par rapport aux facteurs de risque publiés à cette date.

Information sur les actions en circulation

Le tableau suivant présente l'information sur les actions en circulation de la Société au 4 décembre 2024.

| Actions e | options d'achat d'actions émises et en circulation |
|---|--|
| Actions à droit de vote multiple sans valeur nominale | 38 519 358 |
| Actions à droit de vote subalterne sans valeur nominale | 34 490 799 |
| Options d'achat d'actions visant l'acquisition d'actions à droit de v | ote subalterne 3 440 062 |

Information supplémentaire

De l'information supplémentaire sur BRP inc., y compris la notice annuelle de la Société, est disponible sur SEDAR+, à l'adresse <u>www.sedarplus.ca.</u>